

Reflets

CARNAVAL

La liberté retrouvée / page 24



La santé

est un droit fondamental

Particuliers, agents de la fonction publique territoriale,
agents hospitaliers, professionnels non salariés et entreprises

Bénéficiez d'une protection complémentaire santé de qualité

Pour répondre à vos besoins, des offres sur mesure

- ✓ pas de questionnaire médical
- ✓ pratique étendue du tiers payant
- ✓ remboursements rapides
- ✓ espace sécurisé en ligne pour suivre vos remboursements
- ✓ pas de plateforme téléphonique mais un conseiller en direct
- ✓ des bureaux ouverts du lundi au samedi





VIVRE LA VILLE
ENSEMBLE

04

UN MOIS DE LUTTE POUR les femmes 05
LE PPRT se réveille 06
[REPORTAGE] MOBILISÉS pour la forêt 17
[DOSSIER] LES PRINTEMPS tissent un fil vert 18



VIVRE
LES QUARTIERS
ENSEMBLE

24

LE PRINTEMPS SIGNE l'arrivée des bonnes
choses 25
LA CAVE passe un cap 26
LA MAISON des pigeons 29



VIVRE LES
TEMPS FORTS
ENSEMBLE

30

AUTOUR DE Marc Chagall 31
PORTFOLIO « Et ça fait bim, bam, boum ! » 38
SORTIR, VOIR, AIMER 40
ÉTAT CIVIL 42

REFLETS LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARTIGUES - MENSUEL
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GABY CHARROUX
CO-DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : CAMILLE DI FOLCO
SERVICE COMMUNICATION : VILLE DE MARTIGUES
B.P. 60 101 - 13 692 MARTIGUES CEDEX - Tél : 04 42 44 36 09
Tous droits de reproduction réservés,
sauf autorisation expresse du directeur de la publication
CONCEPTION : SEMI MARITIMA MEDIAS
LE BATEAU BLANC BT C - CH. DE PARADIS
B.P. 10 158 - 13 694 MARTIGUES CEDEX
Tél : 04 42 41 36 00 - fax : 04 42 41 36 13 - reflets@maritima.info
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : THIERRY DEBARO
RÉDACTEUR EN CHEF : DIDIER GESUALDI - didier.gesualdi@maritima.info
MISE EN PAGE : VIRGINIE PALAZY - virginie.palazy@orange.fr
PUBLICITÉ : MARITIMA MEDIAS
RÉGIE PUBLICITAIRE : Tél : 04 42 41 36 17
IMPRESSION : IMPRIMERIE CCI - 13342 MARSEILLE CX 15
Tél : 04 91 03 18 30 - DÉPÔT LÉGAL : ISSN 0981-3195
Ce numéro a été tiré à 27 700 exemplaires
Reflets est imprimé sur papier Pefc, avec encres végétales
Couverture : © Frédéric Munos



LA CHRONIQUE DE GABY CHARROUX



CULTIVONS
LA PAIX

Maire de Martigues

L'invasion de l'Ukraine par les forces armées russes, débutée le 24 février dernier, a acté le déclenchement d'une guerre sciemment organisée par le despote Vladimir Poutine. Cette guerre, nous la redoutions depuis de très longues semaines. Elle plonge aujourd'hui le peuple Ukrainien dans un chaos et dans un désarroi qui nous horrifient. Par deux fois, Martigues s'est rassemblée en soutien à ce peuple opprimé à qui nous tendons la main. Aux côtés de la population, du mouvement associatif, des syndicats et des partis politiques progressistes, nous avons collectivement porté une parole citoyenne pour dire notre solidarité et notre désir de paix. Nous en avons l'intime conviction, l'heure est à l'unité et au rassemblement pour aider les populations civiles Ukrainiennes et pour aboutir à un cessez-le-feu. Chaque jour qui passe en situation de guerre est un échec pour l'humanité. Dans ce contexte, nous ne pouvons que déplorer la prolifération de déclarations qui n'ont, pour seul objet, que la division. Des voix haineuses s'élèvent en effet pour réclamer qu'un tri soit opéré dans l'accueil des réfugiés qui fuiraient leur pays respectif. De tels propos sont intolérables et ne peuvent s'inscrire dans les valeurs que notre République se doit de défendre. À Martigues, terre d'hospitalité, nous ne faisons pas de distinction entre les femmes, les hommes et les enfants qui fuient la terreur, la guerre, la misère, qui tentent simplement de survivre et de vivre dignement. Que ce soit pour le Haut-Karabagh, pour la Palestine, pour l'Afghanistan et aujourd'hui pour l'Ukraine, la Ville de Martigues s'est toujours engagée en faveur d'une paix juste et durable et pour un accueil digne, sincère et humain des réfugiés d'où qu'ils viennent. Construire une véritable Culture de paix, voilà l'un de nos objectifs. En cela, nous partageons l'optimisme de Jaurès qu'il révéla, il y a 119 ans, dans son célèbre Discours à la jeunesse en professant que l'histoire « donnera le dernier mot à la paix, si souvent raillée par les hommes et les choses, si souvent piétinée par la fureur des événements et des passions ». Il incombe désormais à chacune et à chacun de faire siennes ces paroles Républicaines et intemporelles.

Le Pays de Martigues en marche
Elles étaient des centaines à se mobiliser
au départ des trois communes du territoire
pour promouvoir l'égalité femmes/hommes

**VIVRE LA VILLE
ENSEMBLE**

Reflets
REFLECTS

« **I**l y a des gens qui font toujours la différence entre homme et femme, et j'ai envie de leur dire qu'ils se trompent, que l'on est tous égaux », lançait Amara Kaïna du haut de ses 16 ans, à l'arrivée de la Grande marche du 12 mars, organisée comme chaque année par le Pays de Martigues avec les trois villes du territoire. Un temps fort, assurément, de ce mois dédié aux droits des femmes, qui a réuni une centaine de personnes parties des trois communes. À l'arrivée, on pouvait lire sur leurs visages de larges sourires, exprimant leur fierté d'avoir défendu une cause qui reste malheureusement plus que jamais d'actualité. « Si des libertés ont été obtenues au fil du temps, nous n'oublions pas que les avancées arrachées de haute lutte sont régulièrement attaquées par des forces rétrogrades qui portent en elles la haine des femmes », déclarait Gaby Charroux lors de son discours inaugural en tant que président du Pays de Martigues. Il y a aussi ces différences insupportables entre ce qui est prévu par la loi et ce qui est réellement appliqué, alors que l'égalité professionnelle est affirmée par le corpus législatif, nous constatons amèrement que des disparités inacceptables perdurent. »

UN MOIS DE LUTTES POUR LES DROITS DES FEMMES

Les sensibilisations citoyennes, associatives et municipales ont fait entendre des messages encore trop ignorés



La rose qui était offerte aux marcheuses à leur arrivée à Martigues ne suffira pas, ce sont des droits et l'égalité qu'elles demandent.

SE BATTRE AU QUOTIDIEN

Des convictions déclinées sous forme de slogans que l'on pouvait lire sur les pancartes des marcheurs, enfin disons plutôt des marcheuses... « C'est vrai qu'aujourd'hui cela manque un peu d'hommes, mais c'est en descendant dans la rue et en montrant que

nous sommes pacifiques qu'ils viendront nous rejoindre », confiait alors Christina Ruocco, de l'association Femmes Solidaires. Il faut qu'on ait les mêmes droits, c'est-à-dire que les hommes aient aussi les mêmes, pour

les congés paternité par exemple. Ce n'est qu'à partir de là que les mentalités pourront changer. » Et s'il ne faut pas désespérer d'y parvenir un jour, ce mois de sensibilisation servait aussi à bousculer les consciences en

libérant la parole, pour désamorcer des situations de crise. « Une femme sur trois avoue aujourd'hui être violentée, physiquement ou sexuellement, rappelle Zainaba Ahamada, chargée de mission sur les luttes contre les discriminations. Ces chiffres nous font peur, c'est pourquoi une manifestation ponctuelle ne suffit pas, il faut travailler ensemble au quotidien avec les associations et bâtir un plan d'action capable de proposer des réponses. »

Des ateliers artistiques organisés dans les Maisons de quartiers et les Centres sociaux ont dans la même logique permis aux femmes de se rencontrer à plusieurs reprises et de restituer leurs échanges, sous forme d'une pièce de théâtre à Notre-Dame des Marins, ou d'une exposition de photos et de poèmes à Carro. « Il faut sensibiliser, les femmes qui ne disent rien, mais aussi les hommes, constate Éliane Pischredda, une participante. Il faut se battre constamment. Heureusement à Martigues je crois que ces combats sont dans les gènes de la ville. » Rémi Chape

TÉMOIGNAGE DE...

Maëva, lycéenne de Terminale à Paul Langevin, présentait un exposé sur le thème du féminicide pour le Baccalauréat.

« J'ai été victime de violences et j'ai pensé qu'il était important d'en parler. Personne n'était au courant et le fait d'avoir choisi ce sujet de travail, ça m'a libérée : j'ai enfin pu me confier, et c'est là que je me suis dit que le projet devait poursuivre cet objectif : délier les langues, pas que la mienne, celle de tout le monde. En classe déjà, lorsque j'en ai parlé, certaines filles se sont livrées et ont réussi à raconter ce qui leur est malheureusement arrivé. En tant que jeune fille je veux d'abord m'adresser à des personnes de mon âge, pour faire entendre ce combat auprès d'elles, et après si cela parle aux plus âgés c'est tant mieux, mais lorsque l'on regarde les statistiques, on se rend compte que la tranche d'âge des femmes victimes de violences rajeunit d'année en année, on arrive désormais bien en dessous de la barre des 18 ans. Il faut en parler aux jeunes dans un but de prévention, pour qu'ils soient vigilants, et que cela ne leur arrive pas. J'ai eu des retours très émouvants suite à cet exposé mais ce que j'aimerais, c'est que les personnes touchées aient une prise de conscience suffisamment importante pour décider de changer les choses. Et ce n'est pas qu'à l'homme de changer son comportement, les femmes doivent en parler davantage, arrêter de se cacher, d'avoir honte... C'est la peur de se confier qui souvent isole les victimes et les empêche de se sortir de situations dangereuses. »



© Rémi Chape

LE PPRT SE RÉVEILLE

Une bonne nouvelle pour le PPRT de Lavéra : le reste à charge des propriétaires pour sécuriser les logements a de fortes chances d'être payé par d'autres qu'eux. Mais des questions demeurent



À Lavéra, les habitations côtoient la plateforme pétrochimique et sont directement impactées par le PPRT. Ici, depuis le parc de la cité Arc-en-ciel.

« Il y a neuf chances sur dix que les 10 % des travaux pour sécuriser les habitations, qui restaient à charge des propriétaires, soient payés à moitié par Kem One et Ineos. La Région s'est engagée pour la moitié des 5 % restants. Nous attendons confirmation de la Métropole pour le solde », a annoncé le sous-préfet d'Istres, Régis Passerieux, au début des échanges avec la population à la réunion publique. Ces 10 % restants représentent 1 450 000 €. Un point qui inquiète fortement les riverains pourrait ainsi se résoudre. Un objectif important à atteindre aussi pour le maire Gaby Charroux, comme il l'a indiqué dans son discours introductif. Compliqué à mettre en œuvre,

ce Plan de prévention des risques technologiques, issu de la loi Bachelot suite au drame d'AZF à Toulouse, et initié en 2013, tarde à se concrétiser. La crise sanitaire est venue se rajouter. Autant dire que la réunion publique du 22 février dernier à l'Hôtel de Ville était attendue. Après une présentation du PPRT et des zones de danger, la parole a été donnée aux habitants. La première intervention a été celle de Christian Legrand, président de l'Arpil (Association des riverains de la plateforme industrielle de Lavéra). Il a répété le désaccord sur les études de danger, considérant que les industriels peuvent encore réduire les risques à la source,

ce à quoi la loi Bachelot ne les oblige pas. Ceux-ci ont cependant déjà beaucoup réduit les zones de risques, ce qui a permis d'éviter toute expropriation.

PATIENCE EXIGÉE

Concernant le financement des travaux de sécurisation des 800 habitations, l'inquiétude demeure. Même si 25 % doivent être pris en charge par les industries, 25 par les collectivités (Métropole, Région et Département), 40 % seront en crédit d'impôt de l'État. Ce que les propriétaires refusent. Ils ne veulent ni sortir un centime, ni faire des avances, comme en témoigne Michel, habitant de Ponteau : « À part les cercles qui ont diminué et qu'il y a moins de gens qui sont concernés, le reste est encore négatif. Plutôt que le crédit d'impôt, pourquoi l'État ne paie pas directement les artisans au lieu d'avoir une banque qui fasse l'intermédiaire tout en passant aussi par notre compte bancaire ? » Grégory habite Martigues depuis longtemps, il a acheté à Lavéra il y a deux ans : « On repart encore avec des questions. On espère qu'avec l'enquête publique ça va débloquer certaines situations et qu'on en saura plus à ce

moment-là. Ce qui m'inquiète le plus c'est le déroulement des travaux ; nous devrions avoir une personne référente de la Métropole c'est bien, mais on est beaucoup, on est 800 logements. On voit que ça va prendre du temps, les délais sont inconnus ».

Le sous-préfet, Régis Passerieux s'attendait à ces difficultés : « Nous sommes dans une des zones de France où l'industrie est la plus dense, l'habitat est dense aussi, c'est l'histoire qui a fait cela. Les difficultés ne sont pas faciles à résoudre d'autant qu'il y a plusieurs types de risques. C'est pour cela qu'existent ces réunions publiques, qu'un commissaire enquêteur va relever toutes les remarques individuelles. Dans ce qui a été présenté aujourd'hui, des choses vont encore évoluer. Il faut être patient ». **Fabienne Verpalen**

PPRT TOTAL



C'était une requête des riverains : la prochaine réunion devait se dérouler en présentiel. Vœu exaucé le 10 mars à l'Hôtel de Ville de Martigues. La raffinerie Total ayant mis fin en 2016 à son activité pétrole en la remplaçant notamment par une production de biodiesel, la situation a évolué, justifiant la rédaction d'un nouveau plan. Un changement qui a permis de réduire les risques à la source de plus de la moitié, on est ainsi passé de 870 situations de danger menaçant les riverains à 420. Le périmètre de sécurité autour du site s'est mécaniquement réduit, les logements concernés par des travaux de protection sont passés de 250 à 80 pour Martigues.

ET LE GROUPE SCOLAIRE ?

Le maire, Gaby Charroux, a tenu à faire un point sur l'école Alain Lopez : « Récemment, une étude a été menée par l'expert technique Cerema. Les résultats sont rassurants et montrent notamment que les vitrages sont résistants au risque de surpression. Dans la continuité, des tests d'infiltrométrie ont été réalisés en 2021 et se sont également révélés concluants pour l'école maternelle. Pour l'élémentaire, des réglages ont d'ores et déjà été effectués sur les ouvrants situés au Nord. Des travaux sur les menuiseries de la façade Sud sont également prévus. Enfin, nous travaillons à la création de deux sas d'entrée en dur d'environ 30 m² chacun ».

BUDGET 2022 : « NOUS NE ROGNERONS RIEN SUR NOS VALEURS »

Métropole et crise sanitaire contraignent la majorité à augmenter la taxe foncière, dont le taux reste parmi les plus bas du département



© Françoise Deléna

Les Centres de loisirs, organisés pour les enfants, sont un service apprécié des familles. Ils sont encadrés par des éducateurs professionnels.

« Petit à petit les impôts locaux disparaissent, et avec eux leur rôle fondamental de redistribution des richesses. Nous ne rognons rien sur nos valeurs et sur les engagements qui ont été pris, nous n'amputerons pas les services publics au nom d'une idéologie de rationalisation des moyens », explique Gaby Charroux. Voilà la majorité contrainte d'actionner le dernier levier fiscal disponible, une première depuis 2016.

La hausse sera de cinq points sur cet exercice 2022 ; le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties va ainsi passer de 32,68 % à 37,68 %, ce qui représente environ 100 euros

de plus par an pour 12 000 ménages martégaux. Malgré cela, le taux reste parmi les plus bas du département. Cette hausse n'est pas envisagée de gaieté de cœur par les élus, mais demeure pleinement assumée, car employée pour maintenir la qualité des services publics et leur accessibilité, à des tarifs les plus bas possibles, jusqu'à la gratuité pour certains.

L'augmentation de 2,5 % de la masse salariale lors du précédent exercice peut être lue en ce sens, mais n'est pas seule responsable de la hausse des dépenses. La crise sanitaire, les tarifs de l'énergie et le coût des

denrées, ou encore le fonctionnement des nouveaux équipements comme la piscine ou le cinéma, viennent s'ajouter à la note, au point qu'elle pourrait, à terme, devenir supérieure aux recettes.

L'EMPRUNT ENVISAGÉ

Un « effet ciseau » que la majorité veut absolument éviter pour continuer d'investir et de maintenir la qualité de vie des Martégaux. « Notre vision pour notre ville reste inchangée, c'est une politique volontariste, avec un modèle de services 100 % publics, gérés en régie directe, depuis la petite enfance jusqu'à la fin de vie. La population martégaie sait qu'elle peut compter sur nous et nous mènerons ce budget dans son intérêt », poursuit le maire. Aussi, après avoir divisé la dette par deux lors du précédent mandat, les élus ont décidé, par sécurité, d'inscrire au budget un emprunt d'une valeur de 6 millions d'euros. Quoi qu'il en soit l'encours de la dette devrait rester autour de 30 millions d'euros, avec une capacité de désendettement estimée à 3 ans. Enfin, si la situation

économique devait encore se dégrader, notamment avec les menaces que fait planer la loi dite « 3DS », qui envisage une révision libre des attributions de compensation versées par la Métropole aux communes, la majorité n'exclut pas de décaler certains projets et investissements dans le temps, pour conserver la bonne santé financière de la commune.

Rémi Chape

22,5 MILLIONS D'EUROS DE GRANDS PROJETS

Terminer des chantiers en cours : ancien asile Jourde, sécurisation des voies dans le quartier de Paradis Saint-Roch et de Canto-Perdrix, voie Feyder

Poursuivre des programmes pluriannuels de travaux : mise en accessibilité des établissements recevant du public de la commune et renouvellement de la flotte automobile par des véhicules moins polluants

Poursuivre des chantiers qui viennent de démarrer : gymnase du collège Henri Wallon, réhabilitation de l'hôtel Colla de Pradines transformé en Office de tourisme

Lancer de nouveaux travaux : Zone jeun's d'Aurélio, extension de la base de voile de Tholon, remplacement de la pelouse du stade Francis Turcan, aménagement de locaux à Paradis Saint-Roch pour accueillir un collège coopératif, extension du dispositif de vidéoprotection, réaménagement du quai Alsace-Lorraine, changement du mobilier urbain sur le Cours du 4 Septembre

Écoles : plan de sécurisation des groupes scolaires, sonneries PPMS, îlots de fraîcheur, réfection des cours et amélioration de la cuisine centrale

Route des Bastides, réfection de l'aire de jeux place Desnos, aménagement des abords du futur collège Marcel Pagnol. Prévention des incendies : travaux forestiers. Réhabilitation Mas de Pouane. Dragage port de Ferrières

« Nous allons nous donner les moyens de poursuivre le développement de Martigues qui, plus que jamais, s'impose comme une référence et un modèle original pour toutes celles et tous ceux qui aspirent au progrès. »

Gérard Frau, 3^e adjoint au maire, porte-parole du groupe communiste

DROIT AUX DROITS

La Maison de justice et du droit a trouvé son public. De plus en plus de citoyens font appel aux professionnels qui y assurent des permanences

« La MJD informe gratuitement les usagers, en toute confidentialité, sur leurs droits et obligations. Elle aide les victimes, participe à la justice de proximité et favorise la résolution amiable des litiges », résume Cyril Yérolimos, directeur Sécurité Prévention Tranquillité à la Ville. En 2021, elle a rendu service à 11 523 personnes de tout le bassin : Martigues, et aussi Port-de-Bouc, Châteauneuf, Istres, Fos-sur-Mer et Saint-Mitre les Remparts. De nombreux professionnels y assurent des permanences gratuites (cf. Encadré) et parmi eux : « Les avocats, qui interviennent sur le

droit de la famille et de la propriété, sont les plus consultés, souligne Francis Jullemier-Millasseau, président du tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence. L'association APERS, association d'aide aux victimes, de prévention et de réinsertion sociale, fait également partie de celles qui sont le plus sollicitées. Une personne qui cherche une information juridique va pouvoir la trouver à la Maison de la justice et du droit ».

« Ce qu'on constate, c'est qu'il y a une très forte fréquentation de cette MJD, estime Achille Kiriakidès, procureur auprès du tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence. Cela montre

qu'il y a un réel besoin des citoyens de s'informer sur leurs droits. » Cette MJD a été créée en 1999 et installée dans le nouveau palais de justice en 2018, grâce au concours financier de la municipalité qui met à disposition des agents pour assurer son fonctionnement, en plus du greffier et magistrats professionnels.

UNE JUSTICE DE PROXIMITÉ

Le palais de justice comprend également le tribunal de proximité, qui étudie les affaires civiles, gère les dossiers de tutelle, le surendettement... et le Conseil des prud'hommes. C'est le troisième pôle judiciaire du département, derrière Aix et Marseille. « Un certain nombre de services

judiciaires interviennent directement au sein de la MJD, ajoute le procureur. Je pense au service pénitentiaire de probation et d'insertion qui reçoit des personnes condamnées à un sursis probatoire et qui ont des obligations à respecter. Elles ne sont donc pas obligées de se déplacer jusqu'à Aix-en-Provence. Il y a aussi ici des permanences du juge des enfants ou encore des délégués du procureur qui sont chargés de certaines mesures comme les rappels à la loi. Voilà ce qu'est la justice de proximité. »

La MJD devrait voir prochainement la création de consultations en matière de droit du travail. Un besoin de la population a été exprimé en ce sens. **Caroline Lips**

MJD - 04 86 41 50 15



La Maison de la justice et du droit est installée 42 avenue de la Paix.

DANS LA MJD, IL Y A...

Des avocats, des notaires, des conciliateurs, le délégué du défenseur des droits, l'Adévimap (association de défense des victimes de maladies professionnelles), l'ADIL (agence départementale d'information sur le logement), l'UFC Que choisir, la Sauvegarde13, Solidarité Femmes 13, l'Association de prévention et de réinsertion sociale (APERS), La Récampado (médiation familiale), la CGL (Confédération générale du logement), le juge des enfants, le délégué du Procureur, le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) et la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse).



Estimation gratuite
de votre bien immobilier

60, quai Général Leclerc (1^{er} étage)
MARTIGUES ■ 09 85 00 61 30

PRIORITÉ À L'HABITAT SAIN

Vous rencontrez un problème dans votre logement ? En plus de vous adresser à la mairie, vous pouvez désormais faire un signalement en ligne. Les propriétaires peuvent aussi être aidés



Le signalement de logements insalubres concerne les locataires de l'ensemble de la ville, écarts compris comme ici à Carro.

Cela peut sembler un dédale mais il n'en est rien. Comme le disent certains : « À chaque problème, sa solution ». Vous la trouverez auprès des services municipaux. C'est ainsi qu'entre autres dispositifs pour lutter contre l'habitat indigne, vous découvrirez une convention qui existe depuis 2012 pour aider les locataires. Elle lie la Ville, l'État, l'Agence régionale de santé et la Caf notamment. Elle permet, lorsque le logement loué a été signalé par ses occupants, d'assigner au tribunal les propriétaires qui n'engagent pas

décence. En 2021, 18 signalements ont été enregistrés, un chiffre qui reste dans la moyenne mais qui pourrait bien augmenter. En effet, une plateforme a été mise en ligne par la Préfecture des Bouches-du-Rhône, baptisée « Histologe ».

« Elle existe depuis janvier et Martigues a déjà enregistré quatre cas recevables en deux mois », souligne Catherine Di Maria, responsable du secteur Habitat indigne. Elle permet d'effectuer un signalement en quelques clics. La Préfecture centralise les dossiers et les répercute

le propriétaire informé des aides dont il peut bénéficier pour les éventuels travaux de réhabilitation. « Tout cela est un ensemble, souligne Anne-Marie Derrives, responsable de la Revitalisation du centre-ville, chaque dispositif complète l'autre. »

EN AMONT : LE PERMIS DE LOUER

Mis en place le 15 novembre 2021 par le Pays de Martigues – métropole AMPM, il oblige le propriétaire bailleur à demander une autorisation avant de mettre son bien en location et ceci à chaque changement de locataire. Sont concernés les logements du studio au T2 situés dans le centre-ville de Jonquières, L'Île et Ferrières. Au fil des années, il pourrait faire baisser le recours à des signalements par les occupants puisqu'ils sont sûrs, en entrant dans l'habitation, que celle-ci correspond aux normes en vigueur. « Les services compétents ont rencontré les agences immobilières pour les informer », conclut Heidi Laurie, responsable de la division Habitat du Pays de Martigues. **Fabienne Verpalen**

« Les actions d'une ville pour rénover l'habitat permettent aussi l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens. »

Linda Bouchicha, adjointe à l'Habitat

de travaux. « C'est plutôt rare, précise Marc Habastida, responsable du service Réglementation administrative, la médiation est privilégiée pour ne pas en arriver là. » Depuis 2012, 164 logements ont été mis aux normes de

aux services des villes concernées. Martigues en fait partie, au contraire d'autres communes, peu nombreuses à avoir intégré ce dispositif. Une fois le dossier accepté, une visite du logement est organisée puis

BON À SAVOIR



Le signalement de logements problématiques concerne les locataires de l'ensemble de la ville, écarts compris. Le permis de louer et Martigues en couleurs s'adressent uniquement aux propriétaires de biens situés dans l'hypercentre.

Signalements par Internet : habitatindigne13.histologe.fr

Pour tout renseignement : reglementation-administrative@ville-martigues.fr

Téléphone : 04 42 44 33 83

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite à la sécheresse qui a sévi sur son territoire courant 2021, la commune de Martigues a déposé auprès de la Préfecture des Bouches-du-Rhône un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle concernant les mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols. Les habitants ayant constaté l'apparition de fissures sur leur habitation durant cette période sont invités à adresser un courrier précisant leur nom, adresse et téléphone à Monsieur le Maire, à l'attention du **Service Juridique, BP 60 101, 13 692 Martigues cedex** ou par e-mail à le-maire@ville-martigues.fr aux fins d'être tenus informés du suivi de la procédure. **Fabienne Verpalen**
Service juridique 04 42 44 33 60

AU VERT, ON PASSE !

Après deux ans d'arrêt pour causes sanitaires, la Ville de Martigues a repris ses actions de prévention routière auprès des écoliers de CE2 et CM2 de la ville. Jusqu'au 19 mai, 1 432 petits Martégaux vont s'y plier

Cela fait maintenant plus de trente ans que la Ville dispense des séances de prévention routière auprès des enfants. Un apprentissage que la Ville a choisi de mener à travers ses services Enseignements, Déplacements et Police Municipale, au sein du groupe scolaire Jean Jaurès. C'est là que les classes de CE2

et CM2 se rendront jusqu'au mois de juin, pour apprendre les bases du code de la route. Tout d'abord, la théorie en classe, avec l'explication des différents panneaux de signalisation d'obligation, de danger, ou d'interdiction, et les règles de sécurité. Puis, vient l'heure de la pratique. La cour de l'école a

été pourvue d'une piste tracée à même le sol, avec des voies, des carrefours, des passages piétons, et des feux tricolores installés à chaque séance. Des vélos et des voitures à pédales sont aussi mis à la disposition des enfants.

Tour à tour, ils endossent le rôle de piétons, de cyclistes et de policiers : « Il y avait des choses que je ne comprenais pas toujours, avoue Marilou, élève de CE2 à l'école de Saint-Pierre, comme la signification des panneaux ou si on peut passer ou pas quand le feu est orange. C'est bien, ça nous aidera quand on sera plus grand. »

UNE REMISE DE PRIX EN JUIN

C'est aussi ce que pense Roger Camoin, l'adjoint à la Circulation, au déplacement stationnement et à la sécurité routière : « C'est indispensable de commencer cet apprentissage dès le plus jeune âge, de façon à ce qu'ils assimilent plus facilement les règles de la sécurité routière, qu'ils les gardent en mémoire et je dirais même

qu'ils les dispensent autour d'eux ». Trois agents de la police municipale étaient présents ce jour-là. Chaque erreur était sanctionnée par le retrait d'un point sur leur livret de conduite : « Ils ont fait un tour de chauffe, on leur a expliqué la signalisation... Ce n'est pas méchant, c'est surtout pour marquer le coup, on reste tolérant, explique Anthony Cantini, le brigadier-chef principal. Le but est qu'à la sortie de cette initiation, ils comprennent que traverser un passage piéton n'est pas anodin et qu'il est très important de respecter les précautions nécessaires pour traverser une rue en toute sécurité ».

Jusqu'au 19 mai, le service Enseignement a planifié, avec les instituteurs, le passage de tous les élèves de CE2 et CM2 de la ville : « On organisera, le 8 juin, une remise de prix, à l'Hôtel de Ville, annonce Annie Kinas, adjointe à l'Éducation et à l'enfance. Les enfants sont notés sur la partie pratique. Les meilleures classes seront récompensées ainsi que les élèves de façon individuelle. On considère que c'est une sensibilisation importante pour eux, parce que, à un moment donné, ils vont conduire un scooter ou une voiture. C'est primordial qu'ils aient toutes les connaissances en terme de sécurité routière ».

Soazic André



Les séances sont ludiques mais néanmoins sérieuses. Attention, la police est là et surveille !

CENTRE FUNÉRAIRE MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARTIGUES

LA RÉGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNÈBRES

- Organisation des obsèques
- Transport de corps avant et après mise en bière
- Chambre funéraire et soins
- Inhumation ou crémation
- Contrat obsèques
- Articles funéraires
- Réalisation d'un hommage personnalisé
- Organisation de la cérémonie (salle omniculte/150 personnes)
- Une écoute et une disponibilité des maîtres de cérémonie
- 6 salons funéraires permettant un recueillement personnalisé
- La gestion et le suivi des cendres du défunt

La Ville de Martigues a fait le choix de maintenir et défendre un service public funéraire de qualité, personnalisé et accessible à tous.



Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Le week-end et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h



Sfm
Tél. : 04 42 41 62 50

Quartier de Réveilla - Chemin de Château Perrin
Annexe centre-ville : 4, avenue du Président Kennedy - Ferrières
courriel : funeraire@ville-martigues.fr
habilitation 21.13.0094 - Orias n° 07.027.925

UN CHALLENGE MIKADO POUR CRÉER SON ENTREPRISE

Conforté par de belles réussites, le Pôle entrepreneurial du Pays de Martigues innove encore pour accompagner toujours plus de projets



Le Pôle entrepreneurial Mikado est ouvert à tous les porteurs de projets du territoire, il suffit de franchir ses portes pour être accompagné.

« L'idée de ce challenge c'est de donner encore plus de visibilité à l'offre de services proposée par nos partenaires en termes d'accompagnement à la création d'entreprise, résume Colette Daugear, agent du Pays de Martigues, chargée du développement du Mikado. Beaucoup de personnes se lancent encore dans la création d'entreprise sans se faire accompagner par des professionnels, ce qui diminue grandement leurs chances de réussite. C'est dommage car nous avons un lieu dédié, qui concentre toutes les formes d'aide et facilite l'orientation des publics. »

Les rencontres organisées dans

le cadre de son deuxième anniversaire l'ont une nouvelle fois démontré, avec les témoignages reconnaissants de nouveaux entrepreneurs. « On a construit une communauté opérante, capable de faire réussir toute une diversité de propositions, confirme Florian Salazar-Martin, conseiller métropolitain du Pays de Martigues délégué à l'économie. Cela prouve que les énergies qui se distinguent de notre tradition industrielle peuvent aboutir et donner d'autres couleurs à notre environnement économique. C'est important car ça envoie un message de confiance à tous ceux qui ont des idées et qui

s'interrogent quant à leur devenir ; ils savent qu'ici ils peuvent les partager et être accompagnés. »

CONCRÉTISER LES BONNES IDÉES

À l'image de Souad Harchaoui, créatrice de mode à Martigues, spécialisée dans le tricot. « J'ai fait le pas de venir au Mikado, de rencontrer tous ces gens qui m'ont aidée et mon rêve est en train de devenir réalité, confie-t-elle. Je conçois des vêtements en laine uniques et tendance, avec des couleurs vives. La prochaine étape c'est de proposer mes modèles aux magasins martégaux pour qu'ils puissent les vendre. »

Un exemple de succès parmi d'autres qui doit encourager les porteurs de projets à suivre le même itinéraire, et ce premier challenge apparaît comme l'occasion idéale de se lancer dans l'aventure. « Il est ouvert à tous les domaines d'activité, quels qu'ils soient, reprend Colette Daugear. Nous savons qu'il y a plein de gens qui ont des idées formidables et qui n'osent pas les mettre en application. Nous sommes là pour leur donner l'opportunité de les développer car elles sont souvent pertinentes »

L'appel à candidatures sera lancé le 19 avril et la « compétition » s'achèvera par une finale prévue le 16 juin pour désigner trois gagnants. Rémi Chape

COMMENT PARTICIPER ?

Seules trois conditions à remplir suffisent pour participer au premier challenge Mikado : il faut être majeur, ne pas être immatriculé, et vouloir s'installer dans l'une des trois communes du Pays de Martigues.

Les candidats pourront postuler à partir du **19 avril** en retirant un dossier qu'il faudra remplir puis déposer au plus tard le **8 mai**.

Parmi les candidatures reçues, seules dix seront sélectionnées pour participer à la demi-finale, mais tous ceux qui ne sont pas retenus seront orientés vers le réseau de partenaires du pôle Mikado et pourront tout de même bénéficier d'accompagnements.

Les demi-finalistes devront ensuite réaliser une vidéo de présentation de leur projet qui sera publiée sur les réseaux sociaux, afin que le public puisse voter pour celui qu'il trouve le plus intéressant. En parallèle, tous seront reçus par les organisateurs pour une évaluation, qui sera combinée aux résultats des votes dans le but de qualifier cinq finalistes.

Ces derniers participeront à la Journée du challenge, organisée le **16 juin**, lors de laquelle ils travailleront chacun avec une équipe multi-compétences de professionnels pour structurer leur projet sous toutes ses facettes (comptabilité, financement, communication, stratégie marketing, etc.) Une présentation face au jury permettra enfin de désigner trois gagnants.

À la clef, des dotations et des prestations de services pour les dirigeants, leur permettant de renforcer leurs compétences, leur autonomie, et d'adhérer à des associations d'entreprises pour impulser une dynamique autour de leur activité et la développer.

Tel : **04 86 64 88 40** et mail : contact@le-mikado.org



UNE SOIRÉE POUR LE MONDE ÉCONOMIQUE

Près de deux cents chefs d'entreprise, dirigeants et porteurs de projets étaient présents au théâtre de Salins pour une soirée dédiée au monde économique, organisée par le Territoire du Pays de Martigues. L'occasion pour le président Gaby Charroux de vanter son dynamisme actuel, porté notamment par l'industrie et la filière cinéma.

BIENTÔT DES TROTTOIRS NEUFS SUR LE PONT-LEVANT ?

Deux nouvelles phases de travaux sont annoncées pour ce pont essentiel dans la vie des Martégaux, l'une au printemps, l'autre à partir de l'an prochain

« Environ 250 000 € en urgence pour remplacer les plaques métalliques rongées par la rouille sur les trottoirs des parties fixes du pont, d'ici l'été, afin de sécuriser le passage des piétons. Puis 7,2 millions d'euros à partir de l'an prochain pour une réfection totale en complément de celle effectuée en 2019 et 2020 », voilà ce qu'annonce Lionel

Rivière, à la tête d'une nouvelle direction, celle de la valorisation du patrimoine et de l'innovation, fruit d'une réorganisation interne du port de Marseille. Une première rencontre avec Gaby Charroux et le Directeur général des services techniques, Stéphane Paccard, a alors été organisée pour aborder l'ensemble des points. « Nous sommes satisfaits de ces temps d'échange réguliers avec le GPM », affirme le DGST. « Nous le serons d'autant plus lorsque les travaux, exigés de longue date et enfin obtenus, seront engagés puis terminés », souligne le maire.

PLUS DE FLUIDITÉ

L'investissement d'importance de 7,2 M € doit être voté par le conseil de surveillance du Port le 29 avril. Il comprend la rénovation totale de l'habillage des tabliers et de la machinerie d'ouverture et fermeture. La difficulté, pour la tranche d'urgence opérée

1 810 879 €

ont été investis en 2019 et 2020, dont 470 000 à charge de la Métropole et 380 000 à celle de la Ville.

entre avril et juin, comme pour la phase suivante, c'est l'élaboration d'un calendrier qui intègre les contraintes de la Ville de Martigues, d'Iter avec ses convois et de LyondellBasell pour le passage des pétroliers. Enfin, vont aussi être traités les dégâts occasionnés par un tanker sur le quai Alsace Lorraine à Jonquières. « Le temps des études avec examen de la structure du quai au-dessous comme au-dessus de l'eau est passé, le chiffrage est en cours, explique encore Lionel Rivière. Sauf surprise, cela devrait être réparé dans le courant de l'année 2022. » Fabienne Verpalen



© Frédéric Fumos

ERA IMMOBILIER MARTIGUES
12, avenue Calmette et Guérin
04 42 130 130
martigues@erafrance.com
www.era-immobilier-martigues.fr



Ensemble
Réalisons votre
Avenir

Votre agence ERA Immobilier met son expertise et son savoir-faire à votre service. Pour en bénéficier, complétez le coupon ci-dessous et retournez-le à votre agence dont les coordonnées figurent en bas de page ou contactez-la directement.

BON POUR UNE OFFRE DE SERVICE

Je souhaite en bénéficier pour :

- Obtenir gratuitement un **DOSSIER MULTI-EXPERTISE ERA** de mon bien
- Le **PLAN DE FINANCEMENT** d'un projet immobilier
- Débuter une **CARRIÈRE PROFESSIONNELLE** dans l'immobilier
- VENDRE** ou **ACHETER** un bien immobilier

MES COORDONNÉES

Prénom et nom

Adresse

Téléphone

Courriel

L'EXERCICE DOMINO SIMULE LE PIRE



Du 15 au 20 mai, notre ville sera le théâtre d'une expérience hors norme orchestrée par le ministère de l'Intérieur et l'Union européenne. Cet exercice baptisé Domino a pour objectif d'améliorer la réactivité du dispositif européen appelé Mécanisme de protection civile de l'union. Cette entraide internationale apporte des moyens humains et matériels à un pays ne disposant pas de forces suffisantes pour faire face à l'état d'urgence. La Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, du ministère de l'Intérieur, s'installera sur le parking de La Halle et travaillera de concert avec les industries et les acteurs de la sécurité civile français et étrangers et la municipalité qui, à cette occasion, activera son Plan communal de sauvegarde. Ce plan permet, en cas d'accident technologique ou naturel, d'organiser de façon efficace et rapide les premiers secours. S.A.

MARTIGUES SOUTIENT TOUS LES RÉFUGIÉS



Face au conflit ukrainien, les Martégaux et Martégaux se sont mobilisés, lors d'un rassemblement sur la place Jean Jaurès où une collecte de produits de première nécessité était aussi organisée. La Ville a également initié les collectes solidaires du Secours populaire et des Centres sociaux et des Maisons de quartier notamment. Une motion pour la paix en Ukraine a été adoptée à l'unanimité au conseil municipal. Un conseil municipal qui n'oublie pas les autres causes et va voter une subvention pour SOS Méditerranée de 7 500 €, en soutien à d'autres tragédies. F.V.

LES PARENTS D'ÉLÈVES SE MOBILISENT

La baisse du nombre d'heures d'enseignement consécutive à celle de la Dotation globale horaire fait monter la colère des parents. Au collège Gérard Philipe, c'est 30 h par semaine qui ont été supprimées par le rectorat pour la rentrée scolaire 2022-2023. Le groupement des parents autonomes a organisé une distribution de tracts devant l'établissement et demandé un rendez-vous au recteur d'académie. Un entretien est également prévu avec le maire, Gaby Charroux, qui les soutient. Au lycée Paul Langevin, la FCPE, Fédération des conseils de parents d'élèves, a lancé une pétition adressée au même recteur d'académie d'Aix-Marseille, Bernard Beignier. Ils protestent contre la réduction des heures d'enseignement pour les lycéens des sections STI2D (sciences et technologies de l'industrie). Une baisse qui pénalise, selon eux, leurs enfants. Ils n'auront pas un apprentissage complet et les compétences à valider pour l'obtention du baccalauréat : « En effet, les élèves de section STI2D ne peuvent plus manipuler, mener des expérimentations et travailler en projet, ce qui les prive d'apprentissages fondamentaux », explique cette pétition consultable sur <http://chnjg.it/xGQnNcbj>. F.V.

DE LA PLACE DES AIRES À FIGUEROLLES



L'association marseillaise « Par ce passage infranchi » a emmené, en balade, une dizaine de marcheurs le long des rives de l'étang de Berre. Par un dimanche ensoleillé, fin février, ils ont pu découvrir des endroits insoupçonnés, dont le Tétrodon, sur le site de Tholon. Cette structure habitable modulaire des années 70 (peut-être la dernière en France) a logé des travailleurs venus construire l'usine sidérurgique de Solmer (ArcelorMittal) à Fos-sur-Mer. Le site antique et le parc de Figuerolles

ont fait l'objet d'une halte dans ce périple long de près de 10 km. S.A. www.passage-infranchi.org

LE GYMNASÉ DE WALLON EST LANCÉ



La municipalité a lancé les travaux de construction du gymnase du collège Henri Wallon. Son coût prévisionnel avoisine 3 millions d'euros pour une surface qui atteindra 1 500 m². Le plateau d'évolution, sur lequel est construit ce nouvel équipement sportif, n'est donc pas accessible aux collégiens, le temps du chantier qui va durer près d'un an. En attendant, les élèves continuent de se rendre au gymnase des Salins pour suivre leur cours de sport. C.L.

LES 10 ET 24 AVRIL, ON VOTE POUR LE PRÉSIDENT

Les Martégaux inscrits sur les listes électorales sont 35 629 pour ce scrutin, contre 35 335 pour les municipales en 2020. Un chiffre stable, même s'il y a eu beaucoup d'inscriptions cette année, compensées par les radiations, qu'il s'agisse de décès ou de changements de commune. Chaque électeur recevra sa nouvelle carte d'ici début avril, et cela sur l'ensemble du territoire français. Les électeurs retrouveront leurs 34 bureaux de vote habituels, ouverts de 8 h à 19 h. Seul changement : ceux de l'école Jean Jaurès, à Ferrières, qui sont définitivement transférés à la salle du Grès. Les procurations, une par personne, pourront être établies jusqu'à la veille de l'élection au Tribunal de proximité, sous le viaduc côté Caronte, ou au commissariat de police. Une nouvelle période d'inscription sur les listes est désormais ouverte, jusqu'au 6 mai, pour les législatives des 12 et 19 juin. F.V.

LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES

Le CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) réunit tous les acteurs qui travaillent à la sécurité

et assurent une prévention de la délinquance sur le territoire. Il vient d'établir sa nouvelle stratégie pour 2022-2025. L'accent est mis sur la lutte contre le trafic de stupéfiants, la protection de la jeunesse, ainsi que l'aide aux victimes. Une convention vient d'être signée entre l'association Apers et l'hôpital de Martigues pour une meilleure prise en charge des femmes victimes de violences. L'objectif, à travers la présence de l'Apers au sein du service gynécologie-obstétrique, est de mieux détecter les victimes, de les accompagner et de faire le lien avec la police et la justice. Autre annonce de ce CISPD : 14 policiers supplémentaires sont arrivés ou vont arriver au commissariat de police de Martigues. C.L.

CARNET ROSE À LA FERME



L'équipe de la ferme pédagogique de Figuerolles est heureuse de vous annoncer la naissance de quatre agneaux marrons. Les petits se portent bien et leur maman aussi ! Un peu de douceur dans « ce monde de brutes ». C.L.

UNE ENQUÊTE SUR LES DISCRIMINATIONS

Dans le cadre de son plan d'actions municipal de lutte contre toutes les discriminations, la Ville de Martigues souhaite s'appuyer sur la participation de tous. Un diagnostic local est lancé (sous forme d'une enquête) auprès des agents et élus municipaux, des associations, établissements scolaires, institutions et de l'ensemble de la population pour définir quels sont les enjeux prioritaires sur le territoire. Le questionnaire est disponible en ligne sur le site www.ville-martigues.fr rubrique « En un clic », questionnaire lutte contre les discriminations. C.L.



TRIBUNES

Les textes de cette page réservés aux différents groupes du Conseil Municipal sont publiés sous la responsabilité du Maire en sa qualité de directeur de la publication du Magazine *Reflets* (article 42 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse), et de leurs auteurs.

**Prochain Conseil municipal :
le vendredi 29 avril à 17 h 45 en mairie.**

Groupe communistes et partenaires

De réformes en réformes, les gouvernements successifs ont cherché à réduire les marges de manœuvre des communes, comme s'il fallait freiner toute expansion de politiques qui ne seraient pas dictées par les dogmes libéraux. Il y a eu la création de la Métropole, véritable machine à centraliser les pouvoirs au détriment des communes, il y aura demain la suppression des Conseils de Territoire, derniers maillons de proximité. En filigrane, la part des ressources non maîtrisables par les communes n'a cessé de croître pour atteindre aujourd'hui 70 % des recettes totales. Les dotations de compensation ont progressivement remplacé nos recettes directes, mettant de fait l'avenir financier des communes à la merci du bon vouloir gouvernemental. Malgré ces attaques, Martigues résiste et s'impose comme une référence pour toutes celles et tous ceux qui aspirent au progrès. Nos orientations budgétaires, présentées fin février, nous permettront de poursuivre en 2022 un programme d'investissement ambitieux de près de 30 millions d'euros. Des investissements utiles au plus grand nombre tout comme nos services publics du quotidien qui ont déjà fait pleinement leurs preuves par leur efficacité. Satisfaire l'intérêt général, rendre accessible nos services publics à un tarif raisonnable lorsqu'ils ne sont pas gratuits : voilà le chemin que nous avons voulu prendre et que nous continuerons à suivre, pour vous, pour Martigues ! **Gérard Frau, président du groupe communistes et partenaires**

Groupe Martigues Social et Écologique

Avant toute chose, nous profitons de cette tribune pour condamner sans réserve l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Notre groupe tient ici à manifester tout son soutien au peuple ukrainien qui subit la guerre. En fin d'année dernière, la situation à la SEMIVIM a incité notre précédent groupe Écologiste, Social et Citoyen à suspendre ses activités durant plusieurs semaines. Il s'agissait d'un temps de réflexions, d'échanges et de consultations. À l'issue de cette période, nos collègues Caroline Rimbault-Minot et Frédéric Grimaud ont choisi de quitter le groupe et la majorité. Ces deux années passées en leur compagnie ont été intenses et riches d'apports réciproques. Nous les saluons et respectons leurs choix. Le nouveau groupe « Martigues Social et Écologique » issu de cette période poursuivra ses actions avec la majorité via des modes de fonctionnement renouvelés, avec la force de nos convictions, de nos valeurs et de nos engagements. Tandis que la justice fait désormais son travail, nous faisons donc le choix d'œuvrer pour l'ensemble des Martégaux et des Martégaux à travers des actions concrètes comme le Conseil Local de la Ville Durable - véritable outil de démocratie participative -, la mise en œuvre du Contrat Local de Santé, la lutte contre les fractures numériques, la mesure d'impact écologique de nos politiques publiques ou bien encore la mise à l'abri des personnes en détresse. **Votre groupe (B. Guichané, P. Courtin, O. Mauruc, S. Delahaye)**

Groupe des élus socialistes

Le Parti socialiste condamne avec la plus grande fermeté l'offensive militaire brutale et de grande ampleur lancée par la Russie contre l'Ukraine. Le Président russe a pris la décision de violer les frontières d'un État indépendant et souverain et de faire basculer l'Europe dans la guerre. En mettant sciemment à exécution un plan préparé de longue date, Poutine porte seul devant l'histoire la responsabilité des conséquences de cette agression et aucune confusion ne sera jamais recevable, comme voulaient le faire croire certains, entre l'agresseur et l'agressé. Le Parti socialiste, en ces heures douloureuses pour la paix sur le continent européen, exprime toute sa solidarité avec le peuple ukrainien et les victimes de guerre. Nous en appelons à la France, à l'Europe et ses alliés, ainsi qu'à l'ONU, afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre à la hauteur de cet acte criminel et à forcer la Russie à la paix. La Ville de Martigues, en sa qualité d'adhérente à l'Association Nationale des Villes pour la Culture de la Paix a présenté une motion lors du dernier conseil municipal, nous appelons le Président Macron et le gouvernement à porter avec fermeté le projet d'une conférence européenne de coopération et de sécurité collective pour parvenir, le plus vite possible, à un règlement politique du conflit et ramener la paix. Fidèle à sa tradition d'hospitalité, La municipalité se mobilise aussi pour recueillir des produits de première nécessité. **Le groupe socialiste**

Groupe Unis pour Martigues

DÉFECTION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ : L'affaire « sans surprise » de la SEMIVIM fait des dégâts irréversibles. Les dissensions sont apparus entre le maire et sa majorité entraînant une perte de confiance et des défections d'élus, à l'instar du dernier élu qui n'est resté que 13 jours au conseil. Dans la liste des 5 collistiers restants, lequel prendra la place et surtout restera ? **HAUSSE DE LA TAXE FONCIÈRE** : Une nouvelle flambée de la taxe foncière s'annonce pour 2022 puisque le Maire augmente le taux de 5 %. L'année dernière les taux de la TEOM, de la GEMAPI, et de l'interco ont été augmentés, maintenant au tour de la part communale ; ce qui représentera une hausse de 15 % minimum du montant de votre taxe 2021. Plutôt qu'améliorer sa gestion et optimiser les dépenses, le Maire choisit la facilité : augmenter les recettes. Martégaux vous allez devoir économiser car la facture sera douloureuse ! **LES 4 VENTS** : On ne sait par quel miracle... sûrement celui de l'affaire de la SEMIVIM et des élections approchantes... le Maire a décidé de faire des travaux de rénovation. En 2019, nous dénoncions l'état lamentable des logements. En 2020, la SEMIVIM a contracté un prêt de 6 920 798 € pour les travaux. Aujourd'hui rien n'est fait, le Maire reprochant le blocage des travaux par 8 habitants... mais bien-sûr. **N'hésitez pas à nous contacter** : Emmanuel Fouquart et Christiane Villecourt – 07 82 66 16 55 – contact@emmanuel-fouquart.fr

Groupe Jean-Luc Di Maria #Martigues

La démolition de 3 bâtiments au Mas de Pouane (64 logements) a été votée lors du Conseil de février. Ce Programme National pour la Rénovation Urbaine est l'aboutissement du travail de la Métropole et particulièrement d'Habitat 13 porté par Martine Vassal contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. Là où certains organismes se contentent de livrer du bâtiment, 13 Habitat offre un service. Posons-nous la question suivante : pour quelle raison depuis 2003, la politique de la majorité n'a jamais été d'encourager ce type de projet et qu'aujourd'hui elle s'octroie ce projet de désenclavement des quartiers. Parions que ce chantier sera donné à des entreprises comprenant du personnel sous fonds d'insertion sociale. À qui profitera la création de 35 logements neufs à l'accession à la propriété ? Quelles seront les modalités d'attribution et de priorisation ? Et les possibilités de financement ? Comment sera sécurisé le relogement des familles évincées de leur habitation car la loi impose que le nouveau corresponde aux possibilités financières des intéressés et qu'il doit être situé à proximité de l'endroit démolit. Assurons-nous qu'un relogement hors site des ménages plus modestes touchés pourrait créer des effets de « Ghettoisation » comme c'est le cas aujourd'hui dans de nombreux quartiers de la ville. Le temps d'un projet urbain dépasse le temps électoral, médiatique, la majorité devra être claire et transparente sur ce programme. **JL Di Maria #Martigues, 06 60 47 14 92**

Groupe Martigues en lutte

Nos interventions en conseil municipal : L'égalité femmes-hommes, en mairie 61,54 % des emplois de direction sont tenus par des hommes, et les écarts de rémunération vont jusqu'à 816 euros par mois. Les postes décisionnels doivent-ils être masculins ? Les orientations budgétaires présentent une tendance inflationniste des dépenses, un dynamisme insuffisant des recettes et une épargne en baisse à l'avenir. Cela nous laisse inquiet pour le futur. Aucun plan pluriannuel d'investissement pour échanger sur les projets à venir, sur ceux en cours, sur les coûts de création et les frais de fonctionnement. La solution : une augmentation de 5 % de la Taxe Foncière. Les jeunes acquéreurs, les retraités, les familles modestes vont devoir fournir des efforts ; le choix a été de taxer les martégaux au lieu d'économiser surtout aux vues des perspectives à venir. Aucune information sur la transition énergétique, sur la gestion prévisionnelle des emplois et compétences en mairie. Ce rapport destiné à éclairer les élus et les citoyens ne nous a pas été présenté. Nous avons questionné sur l'habitat indigne (les 4 Vents) : moisissures, amiante, humidité, punaises de lits, etc. Autant de sources d'allergies, de maladies respiratoires, d'infections pulmonaires, d'asthme et de charges mentales. Comme tous les dossiers nous suivrons cela de très près. **Groupe Martigues en Lutte - Carole Cahagne 06 66 54 72 57 / Thierry Boissin 06 71 58 39 12**

Conseiller municipal Frédéric Grimaud

À l'heure où j'écris ses lignes, le GIEC publie le deuxième volet de son rapport sur les changements climatiques et la Russie bombarde Kiev. Après 2 années à vivre en pleine pandémie et dans un contexte budgétaire qui grève nos fins de mois, les sujets d'inquiétudes sont nombreux. Bien entendu, il existe des réponses politiques à porter. En ce mois d'élections présidentielles, Jean-Luc Mélenchon porte haut les valeurs de la gauche sociale et écologique et de Paris à Martigues, la paix, la solidarité, la justice sociale, la liberté ou encore la nécessaire bifurcation écologique doivent lester toutes nos décisions politiques. Bien entendu aussi, les réponses à ces crises peuvent se décliner dans nos actes individuels : dans une démarche humanitaire envers celles et ceux qui sont victimes de la guerre ou de la misère ou bien dans une démarche écologique visant à mieux consommer, à mieux se déplacer ou à mieux manger au regard de l'urgence climatique. Enfin, et c'est l'objet de cette première tribune écrite en tant que conseiller municipal orphelin de groupe politique, relever les défis de notre temps est une question d'éducation populaire, de débat et de partages d'opinions. Notre ville compte pléthore de ces structures d'Éducation Populaire auxquelles j'adresse tout mon soutien dans la période pour leur travail quotidien d'émancipation aux côtés des Martégaux et des Martégaux. **F. Grimaud**



LE beau Printemps

7-8 Mai

Ferrières centre

Gratuit



Marché aux plantes et aux fleurs

Parcours vert Stands et rencontres

Animations enfants

Table ronde sur la Nature en ville



martiguesbouge.fr / Ville de Martigues - Officiel  

Affiche réalisée en partenariat avec les étudiants en DSAA Design graphique du lycée Diderot de Marseille - esdm

Martigues
UNE I D É E NEUVE DE LA VILLE

MOBILISÉS POUR LA FORÊT

Le Comité communal des feux de forêts et ses 47 bénévoles poursuivent leur mission de préservation de la forêt et traquent les départs de feux sur les 4 000 hectares d'espaces naturels que compte notre commune

Vous les avez certainement vus, lors de l'important incendie du 4 août 2020. Habillés de tenues orange, les bénévoles du CCFF ont activement contribué aux opérations de secours en facilitant la circulation des véhicules lors des évacuations. En parfaits connaisseurs du territoire, ils ont guidé les escadrons de pompiers extérieurs, venus en renfort, dans les chemins de collines, leur signalant la position géographique des bornes

incendies, et sont passés derrière eux, avec leurs véhicules à eau, pour noyer les éventuels retours de feu : « L'incendie est arrivé très vite, on a été débordé, c'était monstrueux, se souvient Robert Bertrand, le président du comité. On a aidé les pompiers du mieux qu'on a pu. Je pense qu'on a fait du bon boulot. Nous avons tous été mobilisés ». Mobilisés, les hommes et femmes du CCFF le sont tout au long de l'année. Depuis la création

du comité, en 1985, leur engagement reste le même, protéger la forêt. Ils y consacrent une trentaine d'heures par semaine.

SURVEILLANCE ET SENSIBILISATION

L'été, ils se postent dans les trois vigies, à trente mètres de haut, situées dans le vallon de Cavalas, le Mourre de bœuf à Lavéra, et au moulin de Saint-Julien. D'autres équipes, à terre, sillonnent les sentiers avec leurs voitures dotées de citerne, à la recherche du moindre départ de feu : « Un mégot, ça s'éteint avec un verre d'eau, mais un quart d'heure trop tard et c'est un hectare qui part en fumée », assure le président. Avant le début de la saison chaude, ils refont les 400 km de pistes DFCI communales et départementales du territoire qui ont subi des dégradations durant l'hiver. Les

bénévoles se chargent aussi de la centaine de barrières qui ferment les accès aux forêts et y apposent des panneaux d'interdiction de circuler : « Depuis le début de l'année, ajoute cet ancien garde-chasse, on alimente en eau l'abreuvoir pour les chèvres sauvages ». De quoi les canaliser à cet endroit. Le CCFF, c'est aussi de la sensibilisation auprès des enfants dans les écoles et des habitants sur les marchés. Joseph Di Pasquali est très attaché à cet axe. Il fait partie des nouveaux venus au comité.

Déjà investi dans le comité de quartier des Laurons et dans la société nautique, il y voit une continuité dans son engagement pour la protection de l'environnement : « Parler aux enfants de protection de l'environnement, c'est important. Il faut tout faire pour que la nature se porte mieux, elle a tant à nous donner. On doit laisser à nos petits-enfants le plus beau patrimoine possible ». Robert Bertrand est heureux d'accueillir ces recrues qui rejoignent l'équipe cette année : « Ce sont trois jeunes. Ils ont entre 55 et 60 ans. Pour moi qui ai fêté mes 86 ans en mars, ils sont jeunes ! » Celui que l'on nomme aussi affectueusement, Titin, aimerait laisser sa place de président mais sans quitter le comité : « Jamais je n'abandonnerai le CCFF ». **Soazic André**
CCFF, Centre de secours principal
Avenue Julien Olive
06 09 51 48 84

« Je m'investis parce que je désespère de voir nos collines partir en fumée. Je suis randonneur, la colline, c'est mon terrain de jeu. S'investir au CCFF, c'est aider et soulager les pompiers dans leurs interventions. » Bruno

Hautcoeur, nouvel adhérent au CCFF



VILLE ET CCFF ENSEMBLE CONTRE LE FEU
Le CCFF est subventionné par la municipalité. Elle lui fournit six véhicules d'intervention (gasoil, entretien et réparations compris), des équipements et des locaux au sein des casernes de Martigues et de La Couronne.



LES PRINTEMPS TISSENT UN FIL VERT

La saison du renouveau est l'occasion de célébrer la nature et toutes les initiatives martégaies en faveur de l'écologie et de la transition énergétique. Les 7 et 8 mai, rendez-vous pour un temps fort autour du théâtre de verdure et célébrer « *Le beau printemps* »

C'est une grande fête de la nature qui va se dérouler du 21 mars au 21 juin, et baptisée « *Les printemps* » rassemblant une multitude de manifestations à la fois sportives, culturelles, associatives... autour d'un dénominateur commun : le développement durable. Comme

un fil vert tendu entre toutes les énergies qui poussent à Martigues, et pas seulement depuis que l'écologie s'est imposée de manière plus radicale, voire vitale, dans les débats. Le dernier rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) nous alarme

une fois de plus sur les conséquences vertigineuses d'un monde toujours plus chaud. Comment une ville peut-elle, à son échelle, agir contre ce scénario catastrophe ? « *On est déjà dans une transition écologique et ce, depuis longtemps à Martigues*, explique Florian

Salazar-Martin, adjoint délégué à la ville durable : biodiversité, environnement et développement écologique. *Nous avons préservé notre littoral, nos espaces naturels, notre biotope. Savez-vous qu'il existe à Martigues des fleurs qui ne poussent que chez nous ?* » On citera par exemple :



© François Deléna



Le Grand parc de Figuerolles - Paul Lombard est un écrin de verdure de 130 hectares que la Ville a créé et préservé pour le bonheur de tous.

a atteint le niveau 2 de ce label, ce qui montre qu'à Martigues, nous ne sommes pas des novices en la matière. »

UNE VITRINE DE L'ÉCOLOGIE

Il ne s'agit pas non plus de se reposer sur ses lauriers. Des innovations ont vu le jour ces deux dernières années : la mise en place d'une nouvelle gestion écologique des espaces verts, moins interventionniste, sans utilisation de produits chimiques... La création du Conseil Local de la Ville Durable qui permet notamment à des volontaires de faire des propositions concrètes pour transformer la ville, comme la réduction des dépenses énergétiques de la commune, le développement des déplacements vélos par exemple. « C'est pourquoi nous lançons un nouvel événement, « Le beau printemps », dont ce sera le numéro zéro cette année, ajoute Camille Di Folco, adjointe aux grands événements et manifestations, pour montrer, expliquer, partager, tout ce qui se fait à Martigues en matière d'écologie. »

Ce sera l'un des temps forts de ces « Printemps », le week-end des 7 et 8 mai (cf. encadré ci-contre). Il y aura aussi des visites d'espaces naturels, des rencontres, des films, des expositions, des colloques. Et puis en mai, fais ce qu'il te plaît, mais à vélo ! L'emblématique mois printanier sera tourné vers toutes les initiatives locales en faveur de la bicyclette. **Caroline Lips**

« Nous célébrons le printemps de manière ludique et réfléchi. Le développement durable est une préoccupation majeure de la Ville et des habitants et on peut l'aborder avec des spectacles de rue, des découvertes grâce à un parcours dans la ville ou exprimer ses désirs et propositions pour que l'écologie se développe encore plus à Martigues. »

Florian Salazar-Martin, adjoint délégué à la Ville durable : biodiversité, environnement et développement écologique



TEMPS FORTS LES 7 ET 8 MAI

Une nouvelle manifestation baptisée « Le beau printemps » va rassembler une multitude d'animations placées sous le signe de l'environnement, de la nature, la santé, la nôtre et celle de notre planète. Les Martégaux auront le plaisir de se retrouver en extérieur, au retour des beaux jours. L'événement, en entrée libre, regroupera : Une édition spéciale du **Salon 100 % Nature** avec une cinquantaine d'exposants proposant des produits bio, naturels ou locaux, des stands de sensibilisation, des thématiques bien-être et habitat sain et des dégustations Le traditionnel **Marché aux plantes et aux fleurs** qui quitte L'Île cette année avec son large choix végétal pour fleurir balcons et jardins. Des animations gratuites pour les enfants, dont **Ma Cabane**, un manège en bois flotté participatif et un **petit train botanique** avec deux parcours dédiés à la découverte des aménagements paysagers des services Espaces verts et forestiers ainsi qu'une application sur smartphone pour découvrir à pied les espaces verts de Ferrières.

Des **ateliers de sensibilisation**, des **conférences et débats** au sein du Théâtre de verdure. « Le beau printemps » à Martigues se veut coloré, joyeux, savoureux, fleuri, écoresponsable et participatif. **Horaires d'ouverture au public : 10 h – 19 h les samedi 7 et dimanche 8 mai à Ferrières centre. Programmation sur martiguesbouge.fr et les réseaux sociaux de la Ville.**

l'ophrys arachnitiformis, une orchidée méditerranéenne d'environ 20 cm qui mime l'abdomen des abeilles solitaires femelles par ses pétales marrons et ses reflets irisés, afin d'être pollinisées par les mâles. Cette fleur rare fait l'objet du logo des manifestations « Les Printemps ».

« Nous allons encore plus loin en augmentant la superficie des zones protégées, poursuit l'adjoint, en menant une politique volontariste de défendabilité de notre forêt vis-à-vis des feux. Nous venons aussi d'être labellisés « Territoire durable, une Cop d'avance » par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE). On



LA VILLE PLUS BELLE QUAND ELLE EST FLEURIE

Près de 30 000 fleurs attendent d'être plantées dans l'espace public du centre-ville. C'est en juin, que nous pourrons apprécier leur beauté et leur parfum



Les Espaces verts sont engagés dans une gestion écologique. Finis les produits phytosanitaires et les fleurs sont arrosées au goutte à goutte.

Dans les serres municipales du service des Espaces verts et forestiers, il y a deux campagnes de plantation de fleurs. Celle du printemps vient de commencer. Depuis la fin du mois de février et jusqu'à leur mise en terre en mai, près de 40 000 fleurs vont être mises en culture. Semis, boutures, mises en pots, arrosages vont rythmer le quotidien des agents du service dédiés à cette tâche. Dans l'une des serres, implantées dans le parc de Figuerolles, on peut voir des roses et œillets d'Inde, des bégonias, des pétunias, de la sauge ou de la verveine à fleurs, des géraniums et d'autres variétés aux noms latins moins connues du public mais toutes aussi jolies et colorées. Au total, ce sont près de 120 espèces qui seront présentées aux Martégaux dans les massifs du centre-ville : « Chaque année, nous essayons d'apporter un plus, explique Michel Sicard, le responsable des serres. Que ce soit au niveau du

fleurissement, des variétés de fleurs, des tailles, des couleurs... Nous faisons des essais. Cette année, par exemple, nous allons mettre des bidens rouges ».

DEUX MILLE PLANTES SUR LE « CHAT NOIR »

Pour ce qui est de la composition des massifs, le service laisse libre cours à l'imagination et au goût des agents. Cette dernière étape doit être réalisée en trois semaines : « On ne fait que ça. Il n'y a que la pluie qui peut nous arrêter, ajoute le responsable. On enlève les fleurs fanées, on laisse reposer la terre quelques jours, on la nourrit avec du fumier décomposé, on refait les niveaux de terre et on plante ».

Un gros rond-point, comme celui du Chat noir, peut compter jusqu'à 2 000 plantes. Les fleurs sont arrosées par aspersion ou par un système de goutte à goutte et du paillage est ajouté à même la terre afin de conserver son humidité : « On est aussi sur du zéro phyto, assure Michel Sicard. On laisse faire la nature et elles résistent

très bien ». En juin, les espaces verts de la ville seront parés de leurs plus beaux atouts floraux, jusqu'à fin septembre, où débutera la campagne d'hiver. Pensées, giroflées, soucis, primevères donneront une touche de gaieté à l'automne. Mais nous n'y sommes pas encore ! **Soazic André**

AU FIL DES PRINTEMPS

Mardi 29 mars : projection du film *Animal* et débat en présence du réalisateur, Cyril Dion, à la Cascade.

Du **5 avril au 25 octobre** : marché saisonnier des producteurs locaux, tous les mardis de 16 h à 19 h place Jean Jaurès.

Jeudi 7 avril : projection du film « Food Coop », réalisé par Tom Boothe, à la Cascade.

Mardi 12 avril : atelier « Découverte des ovins » à la ferme pédagogique de Figuerolles, 14 h à 15 h, pour les 6-10 ans, sur inscription au 04 42 49 03 00.

Mercredi 13 avril : tonte des moutons à la ferme pédagogique de Figuerolles, de 9 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 15 h 30. Visite de la chaufferie à bois du boulodrome couvert avec le service Énergie de la Ville, de 14 h à 16 h.

Jeudi 14 avril : atelier « Découverte des insectes » à 10 h à la ferme de Figuerolles. Puis à 14 h, ateliers « Plantations et découverte des potagers » Pour les 6-10 ans, sur inscription au 04 42 49 03 00.

Vendredi 15 avril : « Raconte-moi à la ferme », contes à la ferme de Figuerolles. À 10 h pour les 0-3 ans et 10 h 45 pour les plus de 3 ans. Sur inscription au 04 42 49 03 00.





L'étang de Berre et son littoral, comme la mer Méditerranée, sont une véritable richesse naturelle de notre territoire.

L'ÉCOLOGIE À L'ÉPREUVE DE LA DÉMOCRATIE

Depuis près d'un an, le Conseil local de la ville durable réunit des citoyens chargés de réfléchir et de faire des propositions concrètes pour une ville durable, tournée vers son avenir

Composé de soixante citoyens, tirés au sort parmi les 122 qui se sont portés volontaires, le CLVD est un échantillon représentatif de la diversité sociologique de la commune. Sa mission : faire converger les énergies pour formuler des actions concrètes en faveur d'un territoire durable, préservé et partagé, dans une démarche de démocratie participative,

« Notre méthodologie, c'est déjà de donner une formation théorique et pratique aux citoyens, détaille Blandine Guichané, conseillère municipale déléguée à l'agenda 2030. On leur propose de rencontrer les services municipaux pour comprendre comment ils travaillent, on leur donne de la documentation, des comparatifs avec d'autres villes... Parallèlement, des ateliers de travail sont organisés. »

Quatre thématiques ont été dégagées et quatre sous-groupes de travail constitués autour de : la mobilité et la place du vélo, la prévention des incendies, la sensibilisation de la population aux questions environnementales et

l'énergie et l'éclairage public. « On a vraiment voulu jouer le jeu de la démocratie totale, ajoute Blandine Guichané. C'était compliqué à mettre en place au départ mais finalement, toutes les propositions découlent des citoyens et après une phase de travail et de recherches approfondies, on arrive enfin en phase opérationnelle. »

ÉTEINDRE LA LUMIÈRE

Parmi les propositions concrètes et réalisables qui ont émergé de cette concertation, il y a par exemple l'idée d'étendre l'aide municipale pour l'achat d'un vélo, non plus seulement au vélo électrique mais aussi au vélo musculaire ou encore porteur, et pas seulement neuf, pour aller plus loin. Un questionnaire de sensibilisation de la population aux questions environnementales est également en train d'être construit.

Il permettra à chacun de prendre conscience de son mode de vie par rapport à son alimentation, sa manière de se déplacer etc. Autre proposition des membres du CLVD :

éteindre l'éclairage public entre 1 h et 6 h du matin pour faire des économies d'énergie ou encore préserver la vie animale nocturne.

« Devoir écouter tout le monde, trouver un consensus, faire émerger une idée, qu'elle soit comprise et acceptée par tout le monde, c'est un

LE TÉMOIGNAGE DE... CÉLINE MOREAU, membre du CLVD

« Cette ville, c'est la nôtre, c'est notre espace de demain et on a tous intérêt à se le réapproprier. Si l'on souhaite un avenir plus réjouissant, si l'on veut lutter contre le réchauffement climatique, on peut chacun apporter notre pierre à l'édifice. J'invite les citoyens à rejoindre le Conseil local de la ville durable parce que c'est une démarche collective, portée par l'action politique. Dans cette période compliquée, c'est rassurant. On se sent plus capable, moins impuissant et puis ça crée du lien humain. »

vrai exercice de démocratie », complète Céline Moreau, l'une des membres du CLVD. Il y a une forme d'apprentissage aussi de ce qu'est la vie publique, de comment fonctionnent les services, de la lenteur de l'Administration parfois, des blocages réglementaires aussi.

En tant qu'apiculteur, Rabah Guerfi, un autre membre du Conseil local de la ville durable, s'est engagé avec le groupe qui travaille sur la prévention des incendies. Ses abeilles ont été touchées par le dernier feu qui a parcouru la forêt de Castillon. « Ces questions environnementales, le dérèglement climatique, ce sont des problématiques qui me touchent profondément », résume-t-il. Pour passer à l'action, être force de propositions, ou simplement rencontrer les membres du CLVD et mieux comprendre leur travail, rendez-vous sur leur stand lors de l'événement du « Beau printemps », le week-end des 7 et 8 mai. La porte est ouverte aux nouveaux membres ! **Caroline Lips**



Les membres du CLVD ont assisté à des visites commentées des espaces verts de la Ville.



© Frédéric Munos

La Ville s'est dotée d'un schéma directeur cyclable en créant près de 80 km de cheminements réservés aux piétons et aux vélos.

UN MOIS POUR FÊTER LE VÉLO



Tout le mois de mai, en France, de nombreuses communes, comme Martigues, qui adhèrent à l'association Vélo et territoires, participeront à l'évènement Mai à vélo. Si la programmation n'est pas encore bouclée, on sait déjà que des voies seront fermées à la circulation afin de permettre aux cyclistes de se déplacer sans la gêne occasionnée par les voitures. Des vélos à assistance électrique seront mis à la disposition des usagers.

L'ensemble des services municipaux participera à cette grande manifestation ainsi que des associations à l'image des *Vélos de l'étang* qui œuvre, depuis de nombreuses années, pour la promotion de ce mode de déplacement ou encore le club Martigues cyclotourisme. Depuis 2015, la commune valorise la mobilité active. Pour cela, elle s'est dotée d'un schéma directeur cyclable. Une démarche qui a permis la création de près de 80 km de cheminements piétonniers et cyclables et de 300 places de stationnement pour les vélos. Pour un meilleur partage de l'espace public et la sécurité des cyclistes et piétons, depuis octobre dernier, la vitesse des automobiles dans le centre-ville est limitée à 30 km/h. Elle met aussi, régulièrement, en place des manifestations qui popularisent les deux roues telle que l'opération Vélo expérience.

Durant quatre mois, une piste longue de 4 km a été sanctuarisée pour les utilisateurs de vélo. Ce fut la même philosophie pour l'animation La rue aux enfants qui leur permettait de rouler dans une rue ou un quartier en toute liberté. La municipalité aide aussi les usagers à acheter un vélo : 157 Martégaux en ont bénéficié. La maison du vélo doit prochainement ouvrir ses portes. Implantée sur le site du pôle d'échange multimodal Danielle Casanova, elle participera à l'opération Mai à vélo. La programmation sera consultable, dans le courant du mois d'avril, sur le site www.martiguesbouge.fr. S.A.

AU FIL DES PRINTEMPS

Mardi 19 avril : chasse aux œufs à la ferme de Figuerolles à 9 h 30, 10 h, 10 h 30, 11 h et 11 h 30. Pour les 2-5 ans, sur inscription 04 42 44 12 78. Atelier « Découverte des ovins » à la ferme pédagogique de Figuerolles, 14 h, pour les 6-10 ans sur inscription 04 42 49 03 00.

Mercredi 20 avril : atelier « Découverte des lapins et des cochons d'Inde », à 10 h et 10 h 45 à la ferme de Figuerolles, pour les 4-6 ans sur inscription 04 42 49 03 00.

Jeudi 21 avril : atelier « Découverte des insectes », à 10 h à la ferme de Figuerolles. Puis à 14 h, ateliers « Plantations et découverte des potagers », pour les 6-10 ans sur inscription 04 42 49 03 00.

Vendredi 22 avril : « Raconte-moi à la ferme », contes à la ferme de Figuerolles. À 10 h pour les 0-3 ans et 10 h 45 pour les plus de 3 ans. Sur inscription 04 42 49 03 00.

Samedi 30 avril : randonnée verte, de 9 h à 16 h, de Boudème au plateau de l'Escaillon, avec le centre social de Boudème Jonquières.

Dimanche 8 mai : « Venise provençale », balade à vélo, de Saint-Julien au littoral, départ 7 h 30 de la Maison pour tous avec Martigues cyclotourisme. Et concentration de vélos de routes « Souvenir Stanis Kowalczyk ». Triathlon de la Côte Bleue, de Saint-Julien à La Couronne avec Marignane triathlon.

Mercredi 18 mai : fête de la nature et découverte du rucher pédagogique, à 9 h 30 et 10 h 45 à la ferme de Figuerolles, pour les familles sur inscription 04 42 49 03 00.

Jeudi 19 mai : fête de la nature et visite du pigeonnier sur le parking du Champ à Mathieu à Ferrières, 14 h sur inscription 04 42 49 03 00.

QUE LE CROCUS NOUS CROQUE !

Un périmètre de protection va, prochainement, être créé pour la mérendère à feuilles filiformes, une variété de fleur unique en France



Neuf hectares de nature seront, après divers aménagements, sanctuarisés à Bonnieu.

C'est un petit crocus, aux pétales mauves et aux étamines jaunes, qui pousse et fleurit à la faveur des pluies d'automne. On peut débusquer la mérendère à feuilles filiformes sur notre littoral et c'est là que le service Développement durable du Pays de Martigues s'apprête à appliquer les directives d'un arrêté préfectoral de protection du biotope.

Un plan de gestion s'étalant sur cinq années qui vise à préserver neuf hectares de campagne, à Bonnieu. Cette opération doit penser la destruction de plantes protégées, comme lors de la construction, en 2008, du centre de traitement des déchets du vallon du Fou : « Ce périmètre comprend huit plantes à protéger, détaille Bernard Calvia, le responsable du service. Il y a la mérendère mais aussi la chicorée scabre... Nous avons décidé d'élargir ce périmètre afin de prendre en compte une zone humide qui comporte des espèces à protéger végétales mais aussi animales comme le

criquet des dunes, le crapaud calamite, le lézard ocellé ». Les mesures porteront sur la mise en place de barrières en bois, pour éviter le passage des quads, et de panneaux d'information sur les enjeux écologiques en direction des promeneurs. Il s'agira aussi de supprimer des pins et de débroussailler la pinède afin d'ouvrir le milieu et ainsi favoriser la multiplication des espèces : « Le gros de cette opération sera réalisé par des sociétés mais nous aimerions faire participer les gens, projette le responsable. Cela permettrait de les sensibiliser parce que c'est cela qu'il manque et qui fait que cet espace est endommagé ». Le parking qui jouxte la pinède va être réaménagé et le sentier de randonnée qui relie Bonnieu à Carro décalé. Un suivi écologique sera mené, avec des scientifiques, et un bilan établi aux termes de ces cinq ans. Soazic André

À LA DÉCOUVERTE DE L'ÉTANG DU POURRA



La Journée internationale des zones humides a été célébrée, comme chaque année, dans le Pays de Martigues. Ce dernier, gestionnaire de l'étang du Pourra, a organisé en février, deux visites de cet espace. Située entre le village médiéval de Saint-Mitre et le massif de Castillon, cette étendue d'eau salée, réserve naturelle et régionale, classée Natura 2000, abrite près de 170 espèces d'oiseaux et une multitude d'espèces végétales. Munis de jumelles et de bonnes chaussures de marche, les inscrits à cette randonnée ont pu apprendre l'histoire de cet étang, observer les oiseaux, mais aussi apprécier son paysage et sa quiétude. Le service Biodiversité, espaces naturels et littoral de la Ville, en collaboration avec les conservateurs bénévoles du Conservatoire d'espaces naturels Paca, ont organisé deux visites de la roselière de Boumandariel, un espace riche d'une mosaïque de milieux naturels qui abritent des espèces remarquables.



La mérendère à feuilles filiformes fleurit en octobre. Vous n'avez qu'un mois pour la découvrir.

AU FIL DES PRINTEMPS

Vendredi 20 mai : journée mondiale des abeilles et découverte du rucher pédagogique de la ferme de Figuerolles, de 9 h 30 et 10 h 45, pour les familles sur inscription 04 42 49 03 00.

Samedi 21 mai : randonnée verte « Les six étangs » avec le centre social de Boudème-Jonquières, de 9 h à 16 h.

Vendredi 3 juin : rendez-vous au jardin, découverte des potagers pédagogiques de la ferme de Figuerolles, de 9 h 30 à 11 h 30, sur inscription 04 42 49 03 00.

Retrouvez toute la programmation des Printemps sur le site martiguesbouge.fr

La liberté retrouvée

Le goût du carnaval a débuté par tous ceux qui se sont déroulés dans les quartiers, avant la grande fête du 26 mars. Musique, jets de confettis et plaisirs d'enfants à chaque coin de rue



VIVRE LES QUARTIERS ENSEMBLE

Reflets

LE PRINTEMPS SIGNE L'ARRIVÉE DES BONNES CHOSES

Avril et mai sont les mois du retour de rendez-vous très prisés : le marché des producteurs et les trois paillotes implantées plage de Ferrières



© Frédéric Munos

Les fromages font partie des produits les plus recherchés par la clientèle au marché des producteurs place Jean Jaurès.

LE MARCHÉ DU MARDI

Accueilli au deuxième jour de la semaine, il revient pour la quatrième année. Le très attendu marché des producteurs présentera ses étals place Jean Jaurès et rue Jean Roque à Ferrières, du 5 avril au 25 octobre, de 16 h à 19 h. Créé en 2015 pour dynamiser le quartier, il a atteint son objectif. On y retrouvera la quinzaine de producteurs habitués avec, cette année, l'arrivée de producteurs, l'un de coquillages venu de Port Saint-Louis-du-Rhône, l'autre de charcuterie et viande de bœuf. « Bonne nouvelle, la distance entre les stands va revenir à des proportions plus agréables, se satisfait Marc Habastida, responsable du service Réglementation administrative. Retrouver de la proximité avec la clientèle comme avec son voisin de marché, va satisfaire tout le monde. » Ce que confirme Guy

Ancelin, producteur de fromages de chèvre à Saint-Mitre : « Moi je suis là depuis le début et c'est vrai qu'être éloignés les uns des autres enlève de la convivialité. D'autant que la clientèle préfère manger que marcher, dit-il en souriant. J'aime ce marché parce qu'il n'y a que des produits de qualité ». Des animations seront organisées à compter du mois de mai et notamment une tombola pour gagner un panier garni. À vos cabas !

LES PIEDS DANS LE SABLE

Les paillotes seront là du 1^{er} mai au 31 octobre. Le bel ensemble que constituent le jardin de Ferrières, la plage et le théâtre de verdure est devenu un lieu incontournable à la belle saison. Où l'on déambule, aussi, au gré des terrasses de trois paillotes dont les « cuisinots » régalaient de spécialités culinaires différentes. En haut

du podium de l'ancienneté *La cuisine de Zébuline et Zigoto*, présente depuis la première année en 2017, avec sa déco colorée et rigolote. On peut même y voir des

pommes de terre se faire éplucher à la main puis entrer dans l'appareil de grand-mères pour être transformées en frites ensuite plongées dans la graisse de bœuf frémissante. Le *Crépophile* sera également de retour avec des glaces, crêpes et gaufres. Idéal pour petits et grands. Enfin, à la place des burgers de l'an dernier, place aux produits de la mer de *C'pché*. Pêché et dégusté, c'est sûr !

ET AUSSI...

Les marchés installés toute l'année restent toujours présents. Pas moins de 190 commerçants non sédentaires abonnés proposent leurs marchandises à Ferrières et Jonquières (parking Général Leclerc et Esplanade des Belges) les jeudis et dimanches, à La Couronne et Carro les mercredis et samedis, et à Saint-Julien le samedi, auxquels s'ajoute une trentaine de commerçants non sédentaires passagers.

« Il y a très peu d'emplacements disponibles, note Marc Habastida, et de nombreuses demandes au cours de l'année, ce qui prouve que nos marchés sont attractifs. »

Fabienne Verpalen



© François Bérena

La paillote de Zébuline et Zigoto est fidèle au rendez-vous depuis 2017.

LA CAVE PASSE UN CAP

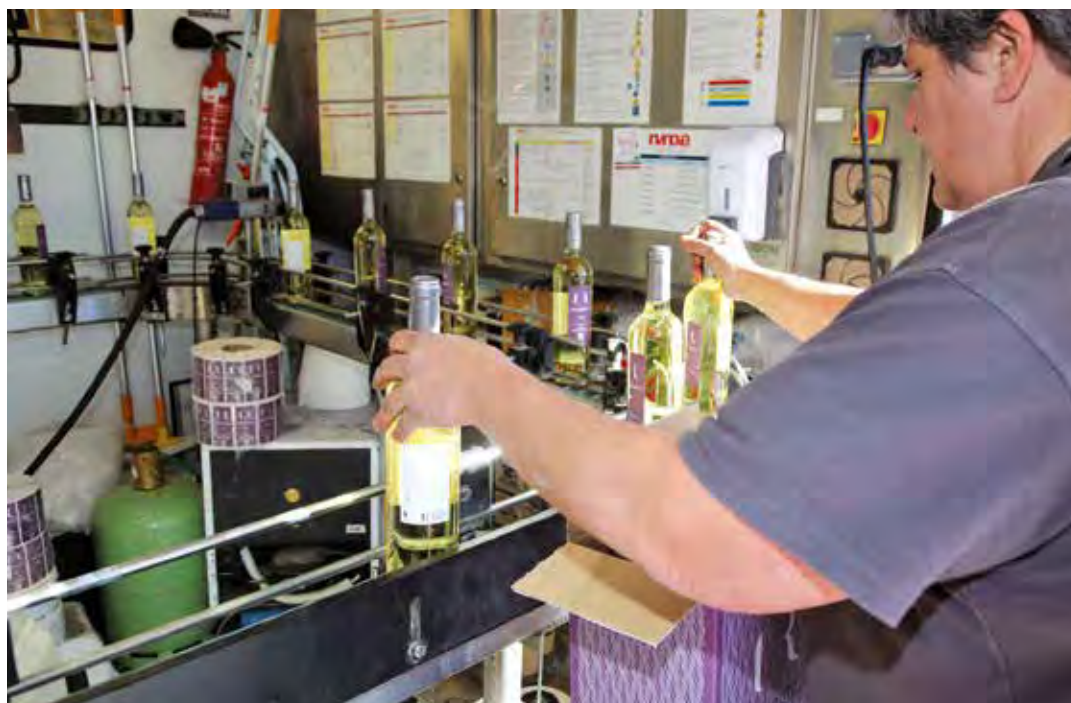
Des travaux de modernisation de la cave coopérative de Saint-Julien ont débuté. Ils vont permettre aux vins du terroir de gagner en qualité pour répondre à la demande des clients

« La qualité, c'est devenu une obsession nécessaire si l'on veut rester dans la course », résume José Pigaglio, président de la Venise provençale depuis 2020 et lui-même agriculteur exploitant. La cave de Saint-Julien, construite en 1958, a besoin d'un petit coup de jeune. Certes, les anciennes cuves ont un charme désuet, mais elles ne correspondent plus aux exigences du marché.

En plus de se convertir peu à peu au bio, depuis quelques années, et de pratiquer des sélections

LE PETIT MARCHÉ DÉPLACÉ

Le marché des producteurs du samedi matin, qui était basé devant la cave vinicole, se déplace le temps des travaux, du côté de la Maison pour tous de Saint-Julien. Rendez-vous de 8 h à 12 h pour retrouver fruits de mer, pains bio, fruits et légumes, panisses, poissons, fromages et brousses.



La mise en bouteilles du vin de Saint-Julien est réalisée par une entreprise extérieure à la cave, mais sur place.

© Frédéric Munos

parcellaires, la cave a lancé des travaux pour professionnaliser et rationaliser les process de production du vin. Dans le projet, il n'y a pas seulement un, mais deux quais de réception du raisin, dont un dédié au bio, qui se situeront désormais derrière la cave et à proximité immédiate des

pressoirs. Ces derniers seront beaucoup plus rapides aussi. « Cela évitera de brasser le produit dans les canalisations et donc de l'oxyder, ce qui lui fait perdre de la couleur », explique le président. Comme la plupart des caves aujourd'hui, celle de Saint-Julien disposera de douze

2 millions d'€

le montant des travaux de modernisation de la cave.

cuves en inox : « Pour vinifier dans de bonnes conditions, maîtriser les températures pour les blancs et les rosés notamment, avec des ceintures de froid et un local bien isolé », ajoute José Pigaglio. À la Venise provençale, le rosé représente en effet entre 60 et 80 % de la production. Le stockage du vin aussi s'effectuera dans un local climatisé et plus grand. « On ne fera pas plus, mais mieux et plus rapidement, conclut le président, tout en fournissant de meilleures conditions de travail aux six salariés permanents. » De quoi redonner de l'élan à cet outil coopératif, utilisé par 190 viticulteurs à chaque vendange. Si tout se passe bien, celles de 2022 devraient rentrer dans le nouveau bâtiment. **Caroline Lips**

LE MOT DE...

Isabelle Seren Chiarel

Elle a repris l'exploitation de ses parents à Saint-Julien et la gère toute seule depuis 2016. À 37 ans, Isabelle Seren Chiarel est viticultrice, à la tête de 13 hectares de vignes, dont certains en métayage, principalement en AOP et certifiés HVE (haute valeur environnementale). Une reconversion professionnelle presque naturelle pour cette ancienne aide familiale. « J'ai grandi là-dedans, raconte-t-elle. L'été je travaillais avec mon père. Pour rien au monde je ne reviendrais en arrière, je suis trop bien en extérieur, au milieu de mes vignes. » Elle fait partie du conseil d'administration de la cave coopérative et voit d'un très bon œil les travaux de modernisation. « Il va y avoir deux quais de réception au lieu d'un. Ce sera plus fluide pendant les vendanges, on pourra rentrer le raisin au moment où la maturité est optimale. C'est nécessaire si on veut aller vers des vins de qualité et répondre à la demande des clients. »

© Françoise Défina



Isabelle Seren Chiarel viticultrice à St-Julien.

POLITIQUE DE LA VILLE : MENTION TRÈS BIEN

La qualité de vie offerte aux Martégaux convainc l'État de maintenir ses aides et d'accentuer son soutien

Le préfet délégué à l'Égalité des chances était récemment en visite à Martigues dans les quartiers de Mas de Pouane, Notre-Dame des Marins et Canto-Perdrix, tous les trois considérés comme prioritaires dans le cadre de la Politique de la ville menée par l'État, qui octroie des aides financières pour améliorer la vie de leurs habitants et réduire les inégalités. Après avoir découvert l'ensemble des équipements publics et rencontré les nombreux personnels municipaux ou associatifs qui travaillent en permanence au contact de la population, Laurent Carrié s'est notamment réjoui que les budgets alloués à la commune soient pleinement utilisés en ce sens. « J'ai été très agréablement surpris par la présence d'autant de services d'intérêt général, à l'image de ce Mairiebus qui est déployé ici. On est vraiment dans l'esprit d'aller vers les habitants, d'être au plus près pour apporter du service, c'est un point fort de la mairie, explique-t-il. Les deux

principes à respecter en matière de Politique de la ville pour que cela marche sont proximité et partenariat, et le sentiment que j'ai c'est qu'ils fonctionnent très bien dans les trois quartiers que j'ai visités. » Et ce n'est pas parce que Martigues rend une copie impeccable qu'elle sera moins bien dotée cette année, le préfet s'est engagé à maintenir le même montant d'aide financière à destination de la commune, qui atteignait 281 800 euros en 2021.

DES FINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le maire et les élus n'ont pas non plus manqué de solliciter son soutien pour divers projets en cours ou à venir. Ainsi Laurent Carrié s'est dit prêt à les appuyer dans leurs démarches auprès de l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU), engagées pour la rénovation de Notre-Dame des Marins. Et ce n'est pas tout.

« Nous avons abordé avec lui un grand nombre de dossiers, déclare Nathalie Lefebvre, adjointe au maire déléguée aux Services publics et aux solidarités, comme la nécessité d'avoir des permanences de la Caf dans nos quartiers, car trop de personnes perdent leurs droits par

manque d'accès au numérique. Mais aussi demander des financements supplémentaires ; on a besoin de la police nationale, de chantiers d'insertion, éducatifs, et de manière générale que l'État revienne ici avec des services publics nationaux forts. »

L'autre enjeu de taille que le préfet s'est engagé à suivre avec bienveillance concerne les périmètres des quartiers Politique de la ville. Ils sont en train d'être rediscutés et Martigues a d'ores et déjà demandé leur élargissement, pour y intégrer notamment Boudème et Paradis Saint-Roch, ce qui permettrait de débloquer de nouveaux budgets. Affaire à suivre... Rémi Chape



Le potager du Centre social Jeanne Pistoun, particulièrement apprécié par le Préfet.

AUDITION CONSEIL, LE CENTRE DE VOTRE BIEN-ÊTRE AUDITIF

18, quai Jean-Baptiste Kléber - Martigues L'Île - Tél. 04 42 80 56 35
ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, le samedi matin de 9 h à 12 h

30 ans d'Expérience à vos côtés



AUDITION CONSEIL

Le Bonheur est dans l'Oreille

DES COLONNES SEMI-ENTERRÉES À SAINT-ROCH



Après le centre-ville, une cinquantaine de colonnes ont fait leur apparition dans le quartier de Saint-Roch, comme ici sur la photo, derrière la salle Jean Renoir. Des containers semi-enterrés pour le verre, les déchets recyclables et ménagers, financés par le Pays de Martigues et la Métropole.

Le prochain déploiement se fera à Mas de Pouane dans le cadre de l'Anru. Objectif : encourager les habitants à trier plus en renforçant le maillage des points d'apport volontaire. C.L.

UNE VRAI GARE À CROIX-SAINTE ?



Le conseil régional a mandaté un bureau d'études universitaires pour réfléchir à l'évolution des haltes ferroviaires sur le territoire à l'horizon 2030-2050. Des habitants du quartier de Croix-Sainte, des membres du Conseil local de la ville durable, ainsi que des techniciens de la Ville et de la Métropole ont été invités à des ateliers in situ, autour de la halte ferroviaire de Croix-Sainte. L'idée est de réfléchir à son avenir et, pourquoi pas, de la transformer en véritable gare. C.L.

MOINS DE BRUIT À FONT SARADE

C'était au Conseil de territoire du Pays de Martigues du 3 mars dernier. Une enveloppe de près de 3,7 millions d'euros financée à 65 % par l'État, le reste revenant moitié/moitié à la commune et la Métropole. Ce sont deux écrans

acoustiques : l'un de 420 m de long, l'autre de 130 mètres, soit 550 m au total sur trois mètres de de haut dans le sens Marseille-Fos. Des isolations acoustiques seront aussi installées sur les façades des bâtiments. Les habitants devront encore patienter jusqu'à la moitié ou la fin 2023. Des réunions d'information seront organisées avant les travaux. F.V.

UN PETIT BOUT DE PROMENADE QUI CHANGE



Le service Développement durable du Pays de Martigues construit, actuellement, une passerelle en bois sur les rives de l'étang de Berre. Grâce à elle, les promeneurs pourront rejoindre, du jardin de la Rode, le quartier de Tholon. Elle sera accessible par un escalier. Longue d'une trentaine de mètres, sur un mètre de large, elle longera l'étang jusqu'au bassin des lavandières, en contrebas du lycée Paul Langevin. Cette structure ne permettra pas l'accès aux personnes à mobilité réduite, ni aux cyclistes. Au printemps, un balisage sera posé. Ce changement de parcours sera notifié dans le tracé du sentier métropolitain GR 2013. S.A.

LA FÊTE DES PLANTES REVIENT AUX LAURONS



C'est la première édition « post covid » de ce rendez-vous des amateurs de botanique et de nature. La fête des plantes revient, sur l'aire de jeux de la carrière des Laurons, le 24 avril de 9 h à 17 h.

Au programme : échanges et partages autour du jardin avec une bourse aux plantes, boutures et semis, pots et autres outils et revues. La balade à la recherche des salades sauvages

PORTRAIT LIONNEL MILONGO, LA TÊTE ET LE SOURIRE



Difficile de ne pas se laisser attraper par son grand sourire et sa « gueule » d'ange. Lionnel, 17 ans bientôt 18, est l'un des jeunes de Paradis Saint-Roch qui a participé au projet « page blanche », initié par la Direction culturelle. Un espace de liberté qui a abouti à l'écriture et à la réalisation de courts métrages, écrits et joués par les jeunes. « *C'était pour éviter qu'on traîne en bas de l'immeuble* », glisse Lionnel. Il s'est pris au jeu de cette expérience de cinéma, assidu à tous les rendez-vous de travail et engagé. « *J'ai kiffé sur le moment, je me suis vraiment laissé aller* », confie-t-il. Il y a rencontré l'équipe du collectif marseillais « La réplique », venu initier les adolescents aux techniques de jeu, pendant deux jours. Un premier contact qui l'a conduit à être sélectionné pour participer à un stage pendant les deux semaines des vacances d'hiver à la Friche de la Belle de mai.

RESPIRER, ARTICULER IMPROVISER, SE DÉPLACER

Tous les jours, il s'est levé, a pris le bus tout seul pour se rendre à Marseille. « *Je me suis retrouvé avec des personnes qui avaient toutes, ou presque, déjà fait du théâtre ou du cinéma, raconte Lionnel, mais ça s'est très bien passé et j'ai trouvé des gens encore plus fous que moi, plaisante-t-il. Ils étaient là pour s'amuser, tout en travaillant, dans le même état d'esprit.* » Pendant la formation, il apprend comment occuper l'espace, se déplacer, respirer, articuler, improviser, comment se comporter face à la caméra... Sous ses airs nonchalants, de jeune qui ne se prend pas la tête, Lionnel est un bosseur. « *Je me suis donné à fond, donc j'ai déjà réussi car j'ai appris et si ça marche, tant mieux. Dans tous les cas ça paiera.* »

Et pour la suite ? « *Je ne sais pas, il n'y a pas de suite pour l'instant. Je laisse les choses aller, je sais qu'elles vont dans le bon sens. Elles viennent à moi, mais elles viennent aussi par moi. Martigues va bientôt accueillir une école de cinéma « 1 000 visages », ça m'intéresse.* » Lionnel, en terminale STI au lycée Langevin garde la tête sur les épaules. « *Il y a la musique à côté, je fais du rap, et puis l'école. Mon objectif cette année, c'est d'avoir mon bac. La base.* » Caroline Lips

est reconduite. Un petit coin de jardin sera réservé aux enfants et l'atelier *Petites mains*, présent, donnera des tuyaux « couture et récup ». Il y aura aussi une expo photo sur la flore et la faune du quartier et, bien sûr, un espace restauration avec des soupes et

un food-truck *Côté tropiques*. La centrale EDF est partenaire de l'opération. C.L. – **Le programme détaillé sur <http://leblogdeslaurons.blogspot.com>.**

LA MAISON DES PIGEONS

Après les chats errants et les goélands, la municipalité s'attaque à la régulation de ces volatiles, en centre-ville. Un pigeonnier contraceptif a été implanté à titre expérimental

C'est une sorte de cabane en bois, avec des cases à l'intérieur, qui est montée sur pilotis dans le champ à Mathieu, à Ferrières. Un pigeonnier contraceptif comme il en existe déjà à Marseille, par exemple. Après les avoir trappés et bagués, les agents de la ferme pédagogique y ont installé une cinquantaine de couples de pigeons, qui vivaient dans un rayon de 500 mètres alentour, à L'Île et Ferrières. Ils y sont nourris, soignés, au calme, le temps de se familiariser à leur nouvelle maison, de préparer les nids et d'y faire naître des petits.

« Une fois la couvée terminée, on rouvre le pigeonnier, explique Anne-Laure Rotolo, responsable de la préservation du cadre de vie et du littoral au sein du service Biodiversité, espace naturel et littoral. Les pigeonneaux vont revenir naturellement là où ils sont nés. Et dès la deuxième génération, nous mènerons une campagne de stérilisation des œufs, en évitant leur éclosion, pour contrôler les naissances, comme on le fait déjà pour les goélands. Les résultats ne seront pas immédiats, mais les expériences menées ailleurs montrent que la population est réduite de 50 % au

bout de quelques années. » Une expérience menée suite à la demande de certains habitants et commerçants de Ferrières et de L'Île, et à la mobilisation de l'élue de ces quartiers, Marceline Zéphir. On estime à au moins 600 le nombre de pigeons, concentrés autour de la plage de Ferrières, dans la rue des Serbes, rue de la République et boulevard du 14 Juillet notamment. Les volatiles, et surtout leurs fientes, créent des nuisances et des dégradations.

UNE LUTTE COLLECTIVE

« On ne peut pas intervenir sur les bâtiments privés, donc on invite les habitants à installer des pics, boucher les trous, pour que les pigeons ne viennent pas y nicher et que notre dispositif fonctionne. C'est une lutte collective », ajoute Anne-Laure Rotolo. Deux à trois fois par semaine, les agents soigneurs de la ferme se rendront au pigeonnier pour le nettoyer, le désinfecter, ravitailler les gamelles et s'assurer du bon état sanitaire des animaux. Si ce test s'avère concluant, le même type de dispositif pourra être installé à Jonquières. **Caroline Lips**



© Françoise Deléna

Le pigeonnier contraceptif a été installé, au calme, dans le « champ à Mathieu » à Ferrières.

NE LES NOURRISEZ-PAS !

Pour que le pigeonnier contraceptif fonctionne, il faut que les oiseaux y soient attirés, qu'ils viennent s'y alimenter. Les habitants, de leur côté, ne doivent absolument pas les nourrir, d'autant que c'est interdit et que le pain peut leur causer des maladies digestives.

MARTIGUES

24, boulevard du 14 Juillet
04 42 80 48 84

PORT DE BOUC

Route Nationale 568
04 42 40 12 32

PERMANENCE
24h/24 - 7j/7
DEVIS GRATUIT

Pompes Funèbres
Marbrerie
Contrat obsèques

PRIX CLAIRS
CONSEILS CLAIRS
ACCOMPAGNEMENT ROC ECLERC



ROC-ECLERC
C'est clair, c'est Roc Eclerc !


SARL FAILLA - Société indépendante membre du réseau ROC-ECLERC - 8, rue des Marais - 13270 Fos-sur-Mer - RCS : Salon B 326 672 169 - N° Orias : 08041217 - Création : CM Communication
Crédit photo : Dmytro Zinkevych | Shutterstock.

roc-eclerc.fr

VIVRE LES TEMPS FORTS ENSEMBLE

Reflets

© Frédéric Munos



L'énergie de la jeunesse
Le stade Julien Olive a accueilli une rencontre départementale de l'UNSS. Près de 200 collégiens et lycéens ont lancé, couru, sauté tout au long de la journée

AUTOUR DE MARC CHAGALL

Le site Picasso mène un travail de sensibilisation à l'œuvre onirique du célèbre peintre d'origine biélorusse, auprès de 530 enfants de Martigues

« Aujourd'hui, je vous propose de devenir votre propre chorégraphe. Vous savez ce qu'est un chorégraphe ? » questionne Yan Giralidou, celui de la Cie « La locomotive ». Ce mercredi après-midi, au centre social de Notre-Dame des Marins, il fait face à plusieurs dizaines d'enfants de 4 à 7 ans, inscrits dans les ateliers d'éveil musique-danse menés par le site Picasso dans les Centres sociaux et les Maisons de quartier. Après leur avoir montré des tableaux, source d'inspiration, il leur propose de traverser l'univers de Chagall et ses images, par la danse. « Les tableaux de Chagall sont très colorés, assez oniriques, assez flottants, ils impriment

des lignes, on peut y trouver différentes qualités de mouvement, explique le chorégraphe. C'est une imagerie assez naïve qui parle bien aux plus petits. Un taureau qui joue du violon par exemple, ça ne les étonne pas. »

UN PROJET TENTACULAIRE

« Je fais les amoureux qui volent, les fleurs et le coq, détaille le jeune Ryad, à peine l'initiation terminée, j'aime bien danser. » Cette compagnie, « La locomotive », est l'une des nombreuses intervenantes de ce projet tentaculaire *Autour de Chagall*, porté par le site Picasso. Le musée Ziem, les Centres sociaux et les Maisons de quartier, les crèches, le service Vacances loisirs et le service Art, histoire et archéologie, les écoles aussi y participent. Des ateliers créatifs ont été menés dès le mois de décembre en danse, mais également en arts plastique et en musique. Une sortie au musée Chagall de Nice a été organisée et un spectacle aura lieu en mai (cf. encadré). « Notre principal objectif, toujours, c'est de créer une passerelle entre les Centres sociaux, les Maisons de quartier et le site Picasso, souligne Mireille Tafanelli, enseignante danse et notamment en éveil au conservatoire. De créer de la mixité



Un atelier de danse par la compagnie « La locomotive » dans le centre social de NDM.

LE PETIT CABARET

Les enfants participant au projet vont assister à un spectacle de danse et de musique de la Cie « La locomotive », inspiré des œuvres du peintre biélorusse, et créé dans une école. Une représentation tout public de ce *Petit cabaret de Chagall*, est prévue le **18 mai**, à 15 h dans la salle Jean Renoir. Le spectacle sera suivi d'un goûter.

sociale. Ce projet s'articule parfaitement entre toutes les disciplines, il rencontre beaucoup d'enthousiasme. » C'est aussi un moyen de sensibiliser les enfants, à la peinture et aux arts vivants. « On pense qu'un public qui, dès le plus jeune âge, sait ce qu'est le travail de création parce qu'on lui

a expliqué et qu'il l'a expérimenté, va être plus sensible au théâtre, à la danse, à la musique. C'est le but, leur apprendre à devenir des spectateurs », conclut Yan Giralidou. En juin, de nouveaux ateliers clôtureront cette immersion dans l'univers de Chagall. **Caroline Lips**



Les enfants ont participé à des ateliers créatifs pendant les vacances. Ils ont réalisé des animaux hybrides, à la manière de Chagall.

MARTIGUES-CARRO REVIENT LE 2 OCTOBRE EN VERSION ORIGINALE

Cette année les coureurs auront la chance de profiter des 17 km qui ont fait la légende de l'épreuve, la chaleur en moins

Les derniers à pouvoir s'en souvenir l'ont disputée en 2013, et encore la traversée de La Couronne n'était déjà plus possible. Mais tous les autres en ont entendu parler, c'est sûr et certain, comme de la Venise provençale et ses 18 km, peut-être à jamais disparue... « *C'était une autre époque* », entendent souvent dans un soupir nostalgique les jeunes ou les débutants, qui ne peuvent manquer d'apercevoir ces petites étoiles briller dans les yeux de leurs interlocuteurs. Et si vous demandez pourquoi ce parcours était tant apprécié, ou pourquoi il a changé, vous aurez sans doute à peu près la même réponse : « *Il était magnifique, mais drôlement dur* ». Parfaitement calibrée lorsque la mode de la course hors-stade était à son paroxysme dans

les années 1980-1990, Martigues-Carro accueillait plus d'un millier de participants venus de toute la France. Ils n'auraient raté pour rien au monde ces soirs de juillet caniculaires, quand passée la ligne d'arrivée ils se régalaient de pastèques et d'une grande sardinade, au terme d'un bain de mer bien mérité.

Mais voilà, le temps passant, les 17 km et 240 mètres de dénivelé positif à parcourir par plus de trente degrés ont plus découragé qu'encouragé, les coureurs « *loisirs* » notamment, devenus majoritaires, sans parler des problèmes de sécurité sur les axes routiers. Le SLC Martigues décide alors de changer de formule en 2014, et renoue brillamment avec le succès, avec plus de 1 000 coureurs sur un

13 km qui privilégie le bord de mer, organisé dans la douceur du mois de mai. Encadrée par des épreuves de marche sportive, et malgré un départ le jour de la fête des mères, la course s'impose à nouveau dans tous les calendriers, jusqu'à la crise sanitaire, qui la prive de deux belles éditions.

LES CÔTES AUSSI SONT DE RETOUR

« *Cela fait deux ans que l'on ronge notre frein, que l'on doit s'entraîner sans avoir d'échéances bien précises et composer avec les annulations de compétitions*, explique Laurent Blondel, le président du SLC Martigues course. *Notre premier objectif c'est donc vraiment de se faire plaisir avec ce retour aux sources, sans se prendre la tête, et déjà depuis*

UNE MARCHÉ ET UN TRAIL

En plus de la classique de 17 km, le SLC Martigues-Course organise le même jour la première édition d'un trail de 27 km pour 800 de dénivelé positif. Les courageux qui s'y élanceront rejoindront Valtrède par la Gacharelle, contourneront Saint-Julien par Fumadis et Champ Fleury, avant de traverser tout le massif de la Gatasse et de rejoindre Bonnieux pour un final au bord de l'eau. Une marche de 9 km partira également à 9 h du port de Carro, et plongera les sportifs comme les amateurs dans la belle garrigue martégale jusqu'aux Laurons, avant de revenir par le bord de mer au terme d'un parcours complètement plat (40 m D+).



Il faudra, comme ici en 2012, reprendre le chemin de La Gatasse et sa fameuse côte avant de pouvoir franchir la ligne d'arrivée.

l'annonce du parcours des clubs du nord de la France nous ont contactés pour organiser leur venue. On fait tout ça bénévolement avec l'ambition de ne simplement pas perdre d'argent, et on compte sur l'arrivée des beaux jours pour faire monter les inscriptions petit à petit. » Et même s'il restera toujours les côtes de Lavéra, de Saint-Pierre, de La Couronne, et évidemment la mythique Gatasse à franchir, le choix du 2 octobre promet une fraîcheur idéale pour accompagner les participants dans leurs efforts. Ils pourront également compter sur la qualité d'accueil et la convivialité légendaire du SLC, avec de belles surprises et une ambiance festive à l'arrivée. Allez, vous avez encore de longs mois devant vous pour vous entraîner, et entrer dans l'histoire de Martigues-Carro. Rémi Chape

Inscriptions en ligne
sur le site de KMS.

© François Deléna

LE FCM DIT « NON »

AUX DISCRIMINATIONS



Le maillot du FCM spécialement édité pour ce match mixte.

Le Football club de Martigues organisait le 8 mars son premier match des droits des femmes. Une rencontre amicale disputée sur la pelouse du stade Francis Turcan par deux équipes mixtes, composées de joueurs des effectifs de National 2, Régional 2, de la catégorie U20, et des féminines évoluant en U15 et U18. Une belle initiative, qui démontre toutes les valeurs du maillot Sang et or, symbole d'égalité et de partage. Un beau message aussi, en direction de toutes les passionnées du ballon rond : à Martigues, le Football se conjugue évidemment au féminin

© Frédéric Munos

PORTRAIT

JEAN-PAUL CRUCIANI : « MON CŒUR EST À MARTIGUES »

Ce professeur d'éducation physique qui a œuvré pendant 30 ans au collège Wallon publie le deuxième volume de son roman autobiographique

En cherchant bien dans votre mémoire, vous vous souviendrez peut-être avoir aperçu des jeunes Martégaux en train de faire du ski de fond dans le champ à Mathieu. C'est sans doute l'image qui illustre le mieux pourquoi tant d'anciens élèves n'oublieront jamais l'enseignement de Jean-Paul Cruciani. Arrivé en septembre 1979 comme professeur adjoint, il quittera Henri Wallon en 2010 avec l'agrégation, mais surtout de nombreux projets menés à bien, qui ont offert aux collégiens de beaux moments de plaisir partagés autour du sport. « Je suis parti d'ici à reculons, pour des histoires familiales, mais mon cœur y est toujours,

explique-t-il. Il y a des gamins que je voyais quatre ou cinq fois par semaine, plus souvent que ma fille, et ce qu'ils me disent quand on se recroise, c'est qu'ils se rappellent que je les traquais pas mal. » Notamment ceux qui participaient à cette fameuse section sportive créée en partenariat avec le MSA de Roger Perrier, leur permettant de progresser avec des entraînements plus conséquents, le soir, les mercredis et samedis. « Nous avons aussi décidé avec des parents d'élèves d'offrir aux enfants des séjours au ski en février, on vendait des pains au chocolat à la récréation, on faisait des tombolas et d'autres activités qui rapportaient trois francs six sous et comme ça on baissait le prix des séjours, se souvient l'enseignant. Ensuite avec l'association Collège évasion cela s'est étendu et on faisait partir jusqu'à 1 000 petits de cette manière-là pendant toutes les vacances scolaires. J'étais connu comme le loup blanc. » Et aujourd'hui encore, il ne peut se balader dans Martigues sans qu'on lui demande s'il se rappelle d'un tel ou un tel : « Des fois je dis oui même si je ne m'en souviens pas toujours, sourit-il, j'ai beau insister c'est ma mémoire qui me trahit ». Il faut dire que cette mémoire est concentrée depuis quelque temps déjà sur l'écriture de son roman autobiographique intitulé « Piège de famille » ; véritable enquête qu'il mène pour comprendre les raisons qui lui ont valu d'être déshérité au bénéfice de son frère. Une histoire personnelle, qui dévoile le versant intime et sans doute insoupçonné de Jean-Paul Cruciani. « Du fond du cœur, Martigues et les gens que j'y ai rencontrés pendant ces trente années ont joué un rôle essentiel dans l'écriture de ce livre, pour me reconstruire et retrouver qui j'ai été. C'est un message d'espoir adressé aux personnes qui se retrouveraient dans ma situation », conclut-il. Rémi Chape



© François Deléra

LES BBOYS ET BGIRLS EN BATTLE À MARTIGUES

Le site Pablo Picasso accueillait le championnat régional de breakdance, discipline olympique des Jeux de Paris 2024



Des coupes, des spin, des freeze, entre-coupés de drops, de foot work et de toprock... Oui, évidemment, vous non plus n'y comprenez pas grand chose, mais il va vite falloir se mettre à la page, car en 2024, le monde entier aura peut-être les yeux rivés sur nos Bboys et Bgirls provençaux. D'ailleurs, sans le savoir, vous avez déjà commencé... « Beaucoup d'éléments issus de la culture hip-hop font désormais partie de notre quotidien, explique Yoann Bondioli, professeur de danse au

conservatoire Pablo Picasso. Il faut rappeler qu'avant personne ne mettait une paire de baskets et encore moins une casquette à l'envers, c'est comme ce « check » de la main que l'on a tous fait durant le Covid, ce mouvement-là aussi vient du hip-hop et c'est la preuve qu'il imprègne tout le monde. » De là à vous lancer dans l'exécution de « phase » ou de « power move » sur le tapis de votre salon, il ne faut pas s'emballer... Si cette discipline vient d'intégrer les sports olympiques, c'est qu'elle demande d'importantes qualités physiques et techniques. « C'est un sport très complet, qui sollicite

à la fois les muscles et le cardio, nous dit Téo, de Break de Mars, une école de Pertuis. Il faut être passionné car cela demande beaucoup de rigueur et d'entraînement, les mouvements ne s'acquièrent pas naturellement et il faut aussi du courage pour passer devant tout le monde, se montrer face au public, cela met une grosse pression. »

UNE CULTURE QUI S'ENRICHT EN PERMANENCE

Parmi les figures les plus spectaculaires on trouve la ville, qui consiste à tourner sur soi-même la tête en bas en appui sur une seule main à la fois, ou encore le headspin, la première apprise par Iness, Bgirl âgée de 16 ans en provenance de Nice. « Cela veut dire tourner sur la tête, il n'y a que la tête qui touche le sol, sourit-elle. Ça fait un peu mal mais ça va c'est pas compliqué. Ma préférée ?

C'est la planche ». Entendez par là le fait d'avoir le corps et les jambes parfaitement alignés à l'horizontale en appui sur les mains, et il y en a tant d'autres. « C'est une culture que les jeunes s'approprient et enrichissent en permanence, elle se renouvelle tout le temps, dans la danse, la musique, le graffiti, c'est pour cela que le hip-hop ne vieillit pas », reprend Yoann Bondioli. En compétition, les concurrents sont départagés lors de duels ; ils dansent chacun leur tour et sont jugés sur la technique, l'originalité, la gestion de l'espace, et la musicalité, car ils ne connaissent pas les morceaux à l'avance, ils doivent s'adapter constamment au rythme du DJ. Seuls deux des trente danseurs en lice à Martigues participeront aux inter-régions, et peut-être à la finale du championnat de France qui se tiendra à Bordeaux le 19 juin.

Rémi Chape & Michel Montagne



© François Délima

Les concurrents doivent



© François Délima



enchaîner les figures en restant dans le rythme de la musique improvisée par le DJ.



« Au début j'étais très attaché aux figures mais maintenant ce que j'aime c'est transmettre des émotions quand je danse. »

Téo, du crew Force obscure de Pertuis



« On est super content que la breakdance soit représentée aux J.O, ça va nous ramener du public, on est enfin reconnu à notre juste valeur et ça fait plaisir. »

Iness, du FM Crew de Nice



FIGUEROLLES, MILLE ET UNE RICHESSES

Jadis terre agricole, Figuerolles est devenu un grand parc doté d'infrastructures pour les loisirs, le sport et la détente. Restent quelques vestiges qui nous rappellent son passé

C'est un matin doux mais gris. La pluie s'annonce mais qu'importe, le groupe du club Randonnée ski découverte est bien décidé à parcourir les dix kilomètres prévus sur l'un des sentiers du parc de Figuerolles, qu'ils ont choisi pour différentes raisons : « Parce qu'il est bien aménagé, il y a deux grands parkings, c'est pratique », répond l'une d'entre eux. « C'est très beau et il y a quelques dénivelés intéressants », ajoute un autre. « Il y a des tables pour pique-niquer et des toilettes ! C'est appréciable. » « C'est sécurisé, pas de battue de chasse le dimanche. »

« Et puis, cette vue sur l'étang... » Baptisé par le maire Gaby Charroux en 2017, le Grand parc de Figuerolles Paul Lombard est un condensé de nature, un véritable poumon vert dans un paysage industrialisé. Avant de devenir un lieu de détente et de loisirs, il fut un immense espace agricole de 130 hectares où étaient cultivés l'olivier en grande partie mais aussi la vigne, des céréales comme l'orge, l'avoine, ou encore le seigle, mais pas que... : « En provençal, le figuier c'est la figuero et selon le dictionnaire de Frédéric Mistral, c'est un petit figuier,

assure Mireille Durand-Guériot, professeure de provençal. Le suffixe « olo » est employé pour signifier une plantation. On peut en déduire que ce lieu-dit Figuerolles, figueirollo, est un lieu planté de figuiers ». La création du parc part d'une volonté du maire Paul Lombard de faire découvrir la nature aux enfants. Elle a germé dans son esprit, dans les années soixante, remarquant que le fils de l'un de ses amis n'avait jamais vu de vache. C'est comme cela qu'est née la ferme pédagogique en 1986. Mais le chemin fut long ! L'endroit était morcelé en une multitude de propriétés que la municipalité a patiemment acquises.



© Archives Municipales

Une tour romantique parmi les arbres...



Les moissons en famille à Figuerolles dans les années 1900.

DU SAVON ET DES CHANDELLES

Figuerolles apparaît dans le cadastre napoléonien de 1817. Il est alors partagé en 303 parcelles appartenant à 49 propriétaires dont la plupart étaient martégaux, certains étaient de Saint-Mitre, et même pour quelques-uns de Marseille qui mettaient leurs biens en affermage.

Sur les matrices cadastrales, conservées aux archives municipales, on peut découvrir les noms de ces propriétaires : Blanc, Caudière, Fouque, Courton, Duval, Ceris, Barouille, Boyer, Gauthier, Guibaud, Olive...

On peut aussi y consulter les surfaces et la nature des parcelles : cultures pratiquées, pâturage, clapiers à lapins, bois taillés, labours... Parmi ces propriétaires, il y avait des paysans mais aussi des pêcheurs, un boulanger, un aubergiste, un employé de police, un serrurier, un percepteur, un avocat et même des capitaines de vaisseau : « Deux corsaires qui se sont enrichis grâce à la flibuste pendant les guerres napoléoniennes, détaille



Paul Lombard accueillant les visiteurs en 2006. À droite, le chalet de style autrichien de la famille Sunhary de Verville, en 1900. Victime d'un incendie, il a été détruit.

Jean-François Gonzales qui a été directeur du parc entre 2005 et 2019. *Acheter de la terre était une façon de placer de l'argent. On appelait ça des terrains de rapport, car en les mettant en affermage, ça rapportait des loyers. Il y eut aussi quelques industriels marseillais, des fabricants de savons et de chandelles comme les associés Félix Fournier et Calixte Ferrier, créateurs des savons Le chat ».*

DE JOLIES DÉCOUVERTES CHEMIN FAISANT...

On peut citer aussi les Sunhary de Verville et les Mandine, gros propriétaires terriens qui possédèrent à la fin du XIX^e siècle la majorité des terrains. Au cours du XX^e siècle, l'industrie oléagineuse décline, et du même coup l'activité de savonnerie. En 1914, la guerre déclenche une première vague d'abandons des terres et l'hiver 1956 et ses températures extrêmes, les plus basses du siècle, décimèrent une bonne

partie des cultures. Dans les années 60, la Ville débute sa campagne de rachat, classe ensuite le parc pour empêcher la progression de programmes immobiliers et confie, dès les années 2000, sa remise en état à l'association « Les chantiers d'insertion du pays de Martigues » qui, à coup de débroussaillage et de travaux de BTP, vont lui rendre sa grandeur : « Ils l'ont rebâti, parcelle par parcelle, se souvient Jean-François Gonzales. Ils ont refait le mur d'enceinte, les puits, la citerne... Ils ont nettoyé le site, sorti des déchets, des carcasses de voitures pour en faire un endroit familial, car durant une période, c'était devenu un endroit peu fréquentable ». Depuis, chaque année, entre 200 et 300 000 personnes viennent y passer du temps. Chemin faisant, ils peuvent découvrir les vestiges de cette vie rurale : le cabanon de l'âne, la station de pompage en pierre, des restanques et quelques fermes et maisons de maître. « Il y a quinze aires de battage de céréales, il faut les trouver !, assure François Leboudec, encadrant technique et pédagogique au sein de l'association des Chantier d'insertion du Pays de Martigues. Moi, j'en connais cinq. Il y a des puits, dont l'un utilisé par deux familles. Il est magnifique. Il y a aussi une très belle voûte du côté de Tourret de Vallier. On pense que les paysans devaient y stocker du vin et des denrées. » Le parc de Figuerolles, ce sont aussi des arbres remarquables, des garrigues, une multitude de variétés de fleurs... « Et une plage, tient à ajouter son ancien directeur, la plus belle de Martigues ! » Soazic André



Le parc garde nombre de vestiges, témoins de la vie pastorale et agricole passée.

UN ESPACE DE DÉTENTE...

Figuerolles ce sont sept sentiers, un centre équestre, une ferme pédagogique, un espace VTT, un accrobranche, un carrousel, des aires de pique-nique, un snack, des aires de jeux... Toutes les informations concernant ce parc sont consultables sur le site internet ville-martigues.fr ou sur parc.figuerolles@ville-martigues.fr
Ouverture de 6 h à 20 h (21 h l'été) Accueil : 04 42 44 03 62



Durant tout un après-midi, le quartier de L'Île a été le théâtre de la manifestation L'Île aux enfants. L'idée de la municipalité était de s'approprier l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant, à savoir celui de jouer, grâce à une multitude d'animations : ateliers de création, parcours en vélo, chasse au trésor. La chanteuse Laurie n'a pas manqué d'interpréter un tube adoré des plus petits : « Ça fait bim bam boum ! »



« ET ÇA FAIT
BIM BAM
BOUM ! »



SOAZIC ANDRÉ // FRÉDÉRIC MUNOS



ALLEZ-Y !

Samedi 2 avril

SORTIE

LOTO DU FC MARTIGUES

À 16h, gymnase des Salins
04 42 42 18 30

Mercredi 6 avril

« CINÉMIQUES » POUR LES 3-6 ANS

PROJECTION D'UN FILM OU D'UN DESSIN ANIMÉ

À 16 h, médiathèque Louis Aragon,
sans inscription

Vendredi 8 avril

CONCERT

ANNÉES 80, LA TOURNÉE

À 18 h, Halle de Martigues
04 42 44 35 35

Dimanche 10 avril

SORTIE

EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES ET DE COLLECTION

De 9 h à 12 h, la mensuelle
de Martigues, parking Decathlon

SPORT

TRAIL DES COLLINES

DE CADÉRAOU À FIGUEROLLES

Départ 8 h 30 de Figuerolles
Deux trails de 13 km ou 21 km
et une marche nordique
MSA : 04 42 42 02 05

Mardi 12 avril

CINÉMA

L'AVARE (comédie française)

À 20 h 10, retransmission
au cinéma Le Palace
www.cinema-lepalace.com

Mardi 19 avril

ATELIER POUR LES 4-5 ANS

« ESCAPADE ITALIENNE »

Autour de l'exposition
« Ziem et l'Italie », musée Ziem
Réservations au 04 42 41 39 50

Lundi 25 avril

SANTÉ

COLLECTE DE SANG

De 15 h à 19 h 30, salle Raoul Dufy,
Maison du tourisme
Rond-point de l'Hôtel de Ville

Vendredi 29 avril

THÉÂTRE

DANS LA MESURE DE L'IMPOSSIBLE

Création de Tiago Rodrigues
Théâtre des Salins, 8-18 euros
04 42 49 02 01

SORTIR, VOIR, AIMER

EXPOSITION « DANS MA BIBLIOTHÈQUE »

Dans le cadre du Printemps des poètes, la médiathèque Louis Aragon présente, jusqu'au 6 avril, de 10 h à 18 h 30, les œuvres de l'artiste, écrivain et poète Jean-Luc Parant. « *Je fais des boules pour voir ma tête que je touche, pour voir dans mes mains ma tête que je ne vois pas. Je fais des boules pour ne plus être aveugle de ce que les autres sont voyants devant moi. Je fais des boules pour me déplacer tout autour de moi et faire tout le tour de mon corps. Je fais des boules pour m'éloigner de moi-même jusqu'à me voir avec ma tête, pour m'éloigner de la terre jusqu'à la voir tout entière* », écrit l'artiste dont l'œuvre, à la croisée de la poésie et des arts visuels, est avant tout marquée par le thème de l'œil et la fabrication d'une série infinie de boules, sur lesquelles sont parfois écrits des poèmes ou qui, installées sous forme d'éboulement sur le sol ou dans les bibliothèques qu'il chérit tant, constituent des poèmes à part entière. S.A. Médiathèque Louis Aragon, quai des Anglais, quartier de L'Île. 04 42 80 27 97 www.mediathèque-martigues.fr

FESTIVAL FESTIVAL MDR, DU RIRE AUX LARMES



Le festival *Martigues du rire* se déroulera du 6 au 9 avril. Durant ces quatre jours, sur la scène du théâtre Jacques Prévert, sept œuvres seront présentées au public, des comédies déjantées pour les enfants et les adultes, pleines d'humour et de poésie et même de chansons pour

certaines. Le festival débute avec, le 6 avril, à 10 h 30, une pièce pour les enfants (de 9 mois à 3 ans) intitulée *Magie à la ferme*. Suivra, à 20 h 30, *Les pieds nus dans la neige*. Le jeudi 7 avril, à 20 h 30, *Rupture à domicile*. Vendredi 8, à 20 h 30 : *Un cacou, une cagole, histoires marseillaises*. Le samedi 9, trois œuvres sont présentées : à 11 h, *Le grenier magique de Lili*, pour les enfants (de 3 à 10 ans). À 19 h 30 : *Deux femmes, deux célibataires, deux façons d'appréhender l'amour*. À 21 h 30 : *La mécanique du couple*. Informations et réservations sur le site de l'Office de tourisme de Martigues. S.A. martigues-tourisme.com

SORTIE UN DIMANCHE SPORTIF



L'association Martigues cyclo-tourisme organise, le dimanche 8 mai, des randonnées VTT. Plusieurs circuits seront proposés, dès 8 h 30, au départ de la Maison pour tous de Saint-Julien, de 23, 33, et 45 km (avec des dénivelés). Il y aura aussi un circuit pour les marcheurs de 11 km. Les participants traverseront la campagne martégale pour rejoindre la Côte Bleue dont le site du tournage de la série *Camping paradis*. S.A. Renseignements et inscriptions : contact@martiguescyclo-tourisme.fr www.martiguescyclo-tourisme.fr

ÉVÈNEMENT LA FÊTE FORAINE PREND SES QUARTIERS



C'est la 30^e édition de cette fête foraine que beaucoup attendent sur la place des Aires, dans le quartier de Ferrières. Du samedi 9 au dimanche 24 avril, une cinquantaine de forains proposeront manèges pour enfants et adultes, des baraques à jeux, des stands gourmands... le tout dans une ambiance musicale. Le site sera ouvert au public de 14 h à 22 h en semaine. Les week-ends et jours fériés, de 14 h à minuit. Sachez que des tickets « un acheté, un gratuit » seront disponibles dans tous les établissements recevant du public. Le mercredi 13, à 15 h, des œufs de Pâques seront distribués aux enfants et le mercredi suivant, le 20 avril, à 15 h, une parade de peluches géantes sera menée sur la place des Aires. S.A. www.martiguesbouge.fr

SORTIE BAL DE QUARTIER, ACTE 2

Le bal de quartier#2 du Bal chorégraphique du théâtre des Salins se tiendra devant la maison de quartier de Saint-Julien le samedi 9 avril de 11 h à 12 h 30. Ouvert à tous, vous pourrez déguster sur place des assiettes proposées par les exposants du marché de Saint-Julien et surtout danser avec des professionnels et des amateurs qui auront construit la chorégraphie. Pour ceux qui souhaitent participer à la préparation de ce bal, des ateliers auront lieu les 2 & 3 avril matin ou après-midi à la Maison de Carro. C.L. – Inscription et informations au 04 42 49 02 01 et par mail à l'adresse rp@les-salins.net

DANSE LÉGENDE DE MICHEL KELEMENIS

Le chorégraphe marseillais présente sa nouvelle création au théâtre des Salins, **mercredi 27 avril** à 15 heures. Une pièce pour 4 danseurs, à voir en famille à partir de 5 ans, qui imagine un avenir sans animaux. La vie sur terre pourrait-elle se passer de la diversité de la faune ? À travers ce spectacle, *Légende*, la question est

posée aux adultes et aussi aux plus jeunes et les réponses sont explorées par la danse et les corps en mouvement. Une manière ludique d'aborder cette problématique sérieuse et parfois anxiogène. Côté musique, le classique de Camille Saint-Saëns côtoie l'électro d'Angelo Liaros Copola. C.L.

Durée 50 minutes, tarifs de 8 à 12 €
www.les-salins.net, 04 42 49 02 01



© Hannah Le Meide

RETOUR DES CERFS-VOLANTS DANS LE CIEL MARTÉGAL

La plage du Verdon, à La Couronne, accueille ce mois-ci la 15^e édition du Festival international du cerf-volant, du 16 au 18 avril

« *Voler les pieds sur terre et la tête dans les nuages* » voilà ce que promet l'association « Coup de vent » avec cette nouvelle édition du Festival du cerf-volant. La manifestation se déroulera du **16 au 18 avril** sur la plage du Verdon, à La Couronne : « *C'est une édition très attendue et enfin possible, se rassure la présidente de l'association organisatrice « Coup de vent* », Frédérique Riquier. *Bien sûr, il faudra composer avec les diverses restrictions exercées dans les différents pays représentés à Martigues, lors de cette compétition. Nous nous réjouissons de tous ces moments à nouveau partagés et nous mettrons tout en œuvre pour que nous puissions nous retrouver dans les meilleures conditions possibles* ». Des ateliers (réservés aux adultes, en groupes) seront menés par des artistes internationaux (Singapour Inde, Brésil, Italie, Suisse) qui prodigueront des cours de fabrication de cerfs-volants traditionnels mais aussi d'objets éoliens, des boomerangs et initieront les participants à la voile

tractée. Pour les enfants, des ateliers de fabrication de cerfs-volants seront proposés le week end (sur inscription). Des démonstrations, sur la plage, seront réalisées par les cerfs-volistes : monofils, grosses structures, cerfs-volants traditionnels... Près du poste de secours sera installé le Jardin du vent et ses structures éoliennes pleines de créativité et de couleurs.

Et si le temps le permet, un lâcher de bonbons sera offert aux enfants. Un espace sera dédié au public désireux de s'essayer à cet art qu'est le maniement du cerf-volant. La présidente, Frédérique Riquier, conseille aux personnes intéressées par cette manifestation de se connecter régulièrement au site de l'association pour s'informer des éventuelles mises à jour de la programmation.

Soazic André

Du 16 au 18 avril, de 10 h à 18 h,
plage du Verdon, à La Couronne
Festivaldecerfvolant.com
coupdeventr@hotmail.com



RENCONTREZ VOS ÉLUS

Ils vous reçoivent
sur rendez-vous.
Se renseigner en
contactant le numéro
indiqué pour chacun.

ÉLUS MUNICIPAUX

M. GABY CHARROUX

Maire de Martigues
04 42 44 34 72

M. HENRI CAMBESSÈDES

1^{er} adjoint : Finances
Affaires Métropolitaines
Administration générale
Affaires civiles et funéraires
Sécurité publique
Travaux et commande
publique
Grands Projets
04 42 44 30 96

LES ADJOINT(E)S AU MAIRE ET LEURS DÉLÉGATIONS

MME CAMILLE DI FOLCO

Grands événements
et manifestations
Communication
Vie associative
04 42 44 35 49

M. GÉRARD FRAU

La ville de toutes les
égalités : sports, emploi et
formation, santé et handicap,
hospitalité et culture de Paix
04 42 44 30 96

MME NATHALIE LEFEBVRE

La ville du vivre-ensemble :
démocratie et participation
citoyenne, services publics
et solidarité, droit des
familles et des citoyen(ne)s
04 42 44 30 92

M. STÉPHANE DELAHAYE

La ville innovante : nouvelles
technologies, développement
numérique et économie
locale
04 42 44 30 85

MME SOPHIE DEGIOANNI

Tourisme et Littoral
04 42 44 34 58

M. FLORIAN SALAZAR-MARTIN

La ville durable : biodiversité,
environnement et
développement écologique
Culture
04 42 10 82 94

MME LINDA BOUCHICHA

Aménagement urbain,
habitat et politique
de la ville
Jeunesse
04 42 44 30 57

M. PIERRE CASTE

Personnel
Protocole et cérémonies
04 42 44 30 88

MME ANNIE KINAS

Éducation et Enfance
04 42 44 30 20

MME CHARLETTE BENARD

Seniors
04 42 44 35 49

M. ROGER CAMOIN

Déplacement, circulation,
sécurité routière et
stationnement
04 42 44 34 58

MME SAOUSSSEN BOUSSAHEL

Marchés d'approvisionnement
Commerces de centre-ville
04 42 44 34 58

MME ODILE TEYSSIER-VAISSE

Politique alimentaire
communale et agriculture
04 42 80 72 69

M. MEHDI KHOUANI

Ports
04 42 44 35 49

M. JEAN-MARC VILLANUEVA

Sécurité civile
04 42 44 35 49

LES ADJOINT(E)S DE QUARTIER ET PRÉSIDENT(E)S DE CONSEILS DE QUARTIER

MME ODILE TEYSSIER-VAISSE

La Couronne/Carro,
Saint-Pierre/Les Laurons,
Saint-Julien
04 42 80 72 69

M. JEAN-MARC VILLANUEVA

Lavéra, Boudème/Les Deux
Portes, Jonquières centre
et Sud, Bargemont
04 42 44 35 49

M. MEHDI KHOUANI

Croix-Sainte/Mas
de Pouane/Saint-Jean,
Paradis Saint-Roch,
Grès/Capucins
04 42 44 35 49

MME SAOUSSSEN BOUSSAHEL

Les Rives nord de l'Étang/
Barboussade-Escaillon/
Les Vallons, Canto-Perdrix/
Les 4 Vents, Notre-Dame
des Marins
04 42 44 34 58

MME MARCELINE ZÉPHIR

L'île, Ferrières centre
04 42 44 35 49

ÉLU DÉPARTEMENTAL

M. GÉRARD FRAU

Conseiller départemental
04 13 31 12 42

DÉPUTÉ DE LA 13^e CIRCONSCRIPTION

M. PIERRE DHARRÉVILLE

Permanence au 14 quai
Général Leclerc
04 42 02 28 51
permanence.pierredharreville
@gmail.com



© DR

BONJOUR LES BÉBÉS

Gustavo CANTO
KULAKAUSKAS
Rayssan JOMAA
Amna CHAABNIA
Liliane YAGOUBI
Anas REZGUI
Jules BONNARD
Louqman AÏT OUCHRIF
Gibril BOUBAKRI
Sacha YANÇEKER
CAILHE
Catharina SPANO
CANGIONI
Naya AUTECHAUD
Layana ISSOUFOU
Neil CAMLINDIA
Maria RONDA
Ibrahim TAKSIST
Tran Le Don NGUYEN

Kaylen RECH
Alain LAURENT
Anissa BOUCHOUK
Yanis BOUCHOUK
Diego SERRA BRANCO
Emma GARROS
Conorr HERLEMANN
Layane DAOUD
Naïm BEN ABDELJELIL
Emilya FERNANDEZ
Délia ZAIMI
Sylvio BOUCHOUAREB
Gianni MARZIALE
Aaron LOGLI

*Reflets s'associe
à la joie des heureux parents.*

ILS S'AIMENT

Céline VENTURE
et Michel MANTSOS
Marie BARRAT
et Nicolas COELHO
DE SOUZA
Rozerin DOGAN
et Mehmet Sirin DOGAN
Stéphanie MACKOWICZ
et Nabil KERNIF
Marie-Rose VITALE
et Sébastien MAUREL

*Reflets adresse
toutes ses félicitations
aux nouveaux mariés.*

ÉTAT CIVIL FEVRIER

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Maurice FRANCOME
Joseph FRANCO
Mauricette LECAPÉLAIN
née GROSSIN
Michelle MELI
née CARDINAL
Marcelle ANDRE
née CORBI
Karlo ARSENIANI
Ramzan GAZUEV
Marcelle ASLANIAN
née TARDIEU
Houcine DOGGUI
Alexandrine ROCH
née CITI
Mireille RIVETTI
née MANGINI
Josiane PALOMBO
Daniel SEIMPERE

*Reflets présente
ses sincères condoléances
aux familles.*

AUTOMOBILES DE PROVENCE MARTIGUES



**Venez découvrir notre gamme Bio-éthanol
et profitez d'un carburant à moitié prix**



Une équipe commerciale
à votre écoute
véhicules neufs
véhicules d'occasion
véhicules utilitaires



SERVICE
COMMERCIAL

sur rendez-vous
8 h 30 à 12 h / 14 h à 19 h

MÉCANIQUE
CARROSSERIE

sur rendez-vous
8 h à 12 h / 14 h à 18 h

PIÈCES
DÉTACHÉES

8 h à 12 h / 13 h à 17 h 45



21, avenue José Nobre - ZI Écopolis Sud - Tél. : 04 42 81 08 63
<https://ford-martigues.groupe-maurin.com>



Valérie Favre

DÉCORATION

Créons ensemble l'intérieur qui vous ressemble



DÉCORATION D'INTÉRIEUR • ATELIER DE CRÉATION • PEINTURES & LOISIRS CRÉATIFS
STAGES PEINTURES & PATINES • BOUTIQUE DÉCO • DÉPÔT-VENTE DE CURIOSITÉS



28, bd Camille Pelletan (parking proximité clinique)

JONQUIÈRES - MARTIGUES

ouvert du mardi au samedi : 9 h à 12 h / 14 h à 18 h 30

04 13 05 03 25

contact@valerie-favre.com

www.valeriefavredecoration.fr

